Biblio du Parlement 9365 Ont. OTTAWA

La Minerve

66ME ANNEE—NO 185 MONTREAL, JEUDI, 19 AVRIL 1894 LE NO: DEUX CENTS

Hood's Guerit

M. GEO. G. HENRY.

"Le Rhumatisme dans mon Epaule

Etait très sérieux le printemps passé, et je souffrais tant que je ne pouvais lever mon bras droit sans l'assistance de ma main gauche. Je pris

Hood's Sarsaparilla

et la douleur m'a complètement abandonné et je n'ai pas souffert du rhumatisme depuis. Je recommande sincèrement Hood's Sarsaparilla pour le rhumatisme." GEO. G. HENRY, Sur. de Crémerie, Montague, Mass.

HOOD'S PILLS sont purement végétales.

Marchands-Tailleurs

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. De Tonnancour

1381 rue St-Laurent, Montréal

Nouvellement reçus : les draps, meltons, tweeds français, anglais et écossais pour costumes ou habillements de printemps. Venez voir.

GIBB & CIE

Reçoivent actuellement tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de

TWEED. DRAP ET MERCERIE

Ainsi que des patrons de Poole pour habillements Ils invitent le public à les visiter.

LITERIE

—DE LA—

MAISON LA PLUS RECOMMANDABLE

Etablie depuis 25 ans

ROCK BOTTOM PRICES

J. E. TOWNSEND

1 Petite rue Saint-Antoine, coin de la rue Saint-Jacques seulement

Téléphone 1906.

SUPPLEMENT

—A LA—

Shipping Manufacturers' List

NOMS ET ADRESSES

—DES—

Manufacturiers en Canada

Disposés par ordre alphabétique pour l'usage des souscripteurs à la liste

1894

PRIX DES DEUX LIVRES - - - $8.00

En vente chez Desbarats & Cie, Trudel & Demers, Geo. Bishop.

Pour argent comptant ou à crédit

Achetez vos ameublements de chambre a coucher chez F. Lapointe, il en a depuis $7.50 a $250.00.

Ameublements de salon depuis $18.00 à $500.00.

Ameublements de salles à diner depuis $18.00 à $500.00.

Qu'on se le dise.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

F. LAPOINTE

1551 Rue Ste-Catherine

TAPIS battus et nettoyés à la vapeur. 11 rue Hermine. Telephone 798, H. N. TARR, Gerant. 119-1an

L. J. HERARD

Marchand de fer, d'outils, ustensils de cuisine, APPAREILS de CHASSE et de PECHE, etc.

No 26 rue St-Laurent,

TÉLÉPHONE 6664. MONTREAL.

184-jno

NOUVEAUX TAPIS et PRELARTS

Nouveaux rideaux en dentelle, nouveaux abat-jour pour fenêtre.

Les personnes qui veulent déménager ou qui veulent garnir leur résidence ne devraient pas manquer de venir voir notre assortiment de marchandises nouvelles, toutes marquées à très bas prix.

Les meilleurs tapis Bruxelles, $1.15, valeur réelle $1.35. Tapis anglais de 50c et plus. Prélarts pour plancher, 30c et plus. Nattes en laine, de 75c et plus.

Venez voir avant de donner votre commande.

W. & J. M. FARQUHAR

Manufacture de Billards et d'Accessoires. Aussi tables d'occasions à prix réduit et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre bande COLUMBUS patenté, ce COUSIN est approuvé et reconnu, sa supériorité est indiscutable.

Avis à ceux qui désirent renouveller leur billard. On achète des tables d'occasions.

E. L. ETHIER & CIE, 88 rue St-Denis.

Téléphone 6057. 125-jno

DERNIERES NOUVELLES

Pour les dernières nouvelles voir en troisième page.

La Minerve quotidienne sera expédiée durant la session moyennant UNE PIASTRE payée d'avance.

PETITES NOUVELLES

—On peut se procurer de la soie et du cachemire d'un tissu épais pour amazones, avec bas y adoptés chez S. Carsley.

—Joseph Poirier, l'individu arrêté par les constables Clement et Hunter pour vol d'un câble sur les bords du canal Lachine, a été condamné à un mois de travaux forcés. Son compagnon, un nommé James Brennan, a été acquitté.

—Le capitaine Nolan est parti, hier matin, pour Saint-Jean, Terreneuve, *viâ* Halifax. Il a pour mission, comme nous l'avons annoncé déjà, d'aider aux pompiers de là-bas à faire l'organisation d'une brigade du feu, sur le modèle de celle de Montréal. Il sera absent quatre ou cinq semaines.

—Si vous désirez de la soie ou du cachemire de toutes nouveautés, et des bas en fil de Lisle, allez directement chez S. Carsley.

—En cour de police, Joseph I. Dubuc, agent de la manufacture de machines à coudre de M. Martel, accusé d'avoir enlevé la machine à coudre d'une dame Laurin, de la rue Panet, a été envoyé aux assises pour y subir son procès. Dubuc avait déclaré à Mme Laurin qu'il voulait réparer la machine et qu'il la lui remettrait ensuite, ce qu'il n'a jamais fait.

—La vente du musée Lasalle, dont il était question depuis plusieurs jours, a eu lieu, hier, dans le local de l'établissement. Il y avait peu de personnes présentes. La vente n'a donné lieu à aucun incident et a duré quelques minutes seulement. L'encanteur était M. Marcotte. Le musée, dont le prix était de $16,081.39, a été adjugé à M. Honoré Beaugrand, propriétaire de la *Patrie*, pour un dixième de cette somme.

—Tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de gilets et mantes, est importé directement, aussi mis sur le marché, chez S. Carsley.

—Près de deux cents personnes ont assisté à la première messe célébrée à Ascot Corner, Cantons de l'Est, le 8 courant. C'était M. l'abbé Chalifoux, V. G., qui officiait et qui a donné le sermon. La messe a été célébrée dans la maison de M. E. L. Darche ; il y eut chant et musique. La quête faite pour l'achat du mortier, a été généreuse. Dans l'après-midi, la place de l'église fut tracée par M. le Grand-Vicaire. La pierre pour les fondations est rendue sur place et les billots pour le bois sont à la scierie.

—M. Joseph Huet, propriétaire du restaurant situé au coin des rues Craig et Saint-Antoine, a appelé le constable Picard dans son établissement. Il y avait là une quinzaine d'individus de couleur qui étaient en train de se quereller. Déjà l'un d'eux, James Harris avait brisé une vitre évaluée à $3.62. Picard dispersa la bande et emmena Harris au poste. L'accusé a plaidé coupable sur toute la ligne. Il a été condamné à payer les dommages et $2 d'amende ou deux mois de prison. Picard avait aussi accusé Harris de l'avoir frappé ; sur ce chef, le coupable a été condamné à $5 d'amende ou 15 jours.

—On peut trouver des manteaux et gilets pour jeunes filles et enfants, à des prix très raisonnables, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Les propriétaires de maisons à louer doivent faire attention à leurs locataires, surtout quand il s'agit de femmes. Quelques-unes de ces dernières, en effet, n'ont pas honte de venir alléguer leurs propres turpitudes en pleine cour pour se défendre de payer leur loyer. Et, de leur côté, les locateurs qui connaissent à qui ils ont affaire devraient éviter de louer leurs immeubles à des personnes qui s'en servent pour des fins immorales. Leurs actions pour paiement de loyer sont dans ces cas renvoyées. C'est encore ce qui est arrivé hier dans deux actions prises contre des femmes de mauvaise vie par un propriétaire.

A. S. BROSSEAU, L. D. S.,

CHIRURGIEN-DENTISTE

Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 54-1a.

SERVICE D'AMBULANCE

UN HOMME RECUEILLI SUR LA VOIE FERREE

DANS UN TRISTE ETAT

Hier après-midi, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, a été appelée à la gare Windsor, pour y recueillir un nommé Pierre Cardin, âgé de 31 ans, qui avait un bras cassé et un pied démis.

Pierre Cardin est un tisserand. Il était employé dans une filature du Rhode-Island, quand l'ouvrage vint à manquer. Il dépensa, en attendant la reprise des travaux, presque toutes ses économies, puis se rendit à Worcester, Mass., où il chercha vainement de l'occupation. Il résolut ensuite de venir à Montréal et, avec l'argent qui lui restait, se procura un billet de chemin de fer pour ce voyage. L'infortuné n'était plus qu'à sept lieues de cette ville quand, dans un moment de découragement, il sauta en bas du train en mouvement. Un cultivateur, le sieur Leclaire, le trouva peu de temps après sur la voie ferrée, et se hâta de prévenir les autorités qui le firent transporter à Montréal.

Le malheureux a été transporté à l'hôpital.

Faites assurer vos fourrures dans une maison responsable et solvable

Ne manquez pas de faire assurer vos fourrures contre les mites, le feu et les accidents de tous genres. Apportez-nous tout ce que vous avez de fourrures chez vous, pour une modique somme, nous en prendrons soin jusqu'au temps des froids et de plus vous aurez affaire à une maison responsable. Chas. Desjardins et Cie, 1537 Sainte-Catherine. 183-6

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

Cercle Ville-Marie

Demain, vendredi, le 20 avril, dans la salle de la Bibliothèque, le Cercle Ville-Marie donnera sa séance hebdomadaire, sous la présidence honoraire de M. Adolphe Martin, rédacteur de la *Revue Canadienne*.

PROGRAMME

1. Piano à quatre mains—" Qui vive ? "
   MM. A. Bernier, E.E.M., et E. Joseph, E.E.D.
2. Compte-rendu de la dernière séance.
   M. E. Tétreau, E.E.D., secrétaire.
3. Solo de guitare—" Marche mexicaine " ..... Labonde.
   M. Léon Labonde.
4. Conférence par M. Edouard Moreau, élève de l'Ecole polytechnique, sur " Louis Veuillot ".
5. Chant—" France ! France ! " ..... Amb. Thomas.
   MM. Achille Comtois, G. E. Beauchamp, A. Girardin, M. Leclair, E.E.M.
6. Récitation—" Le singe qui montre la lanterne magique " ..... Florian
   M. Albert Laramée, E.E.M.
7. Solo de guitare—" Retraite espagnole," Holland.
   M. Léon Labonde.
8. Sujet de discussion : " La révolution de 1789 était-elle justifiable ? "

Pour l'affirmative : M. Oscar Gladu, E.E.L.

Pour la négative : M. Raoul Dumouchel, E.E.L.

Jugement : M. Adolphe Martin, rédacteur de la *Revue Canadienne*.

On est admis sur présentation d'une carte d'invitation ou de sa carte de visite.

LE GOUVERNEUR-GENERAL

AU MONT SAINT-LOUIS

Le gouverneur-général et Lady Aberdeen visiteront aujourd'hui dans l'avant-midi l'école Dufferin et dans l'après-midi le collège du Mont Saint-Louis, rue Sherbrooke.

La société des Arts du Canada

La société des Arts du Canada vient d'avoir l'honneur de recevoir au nombre de ses membres M. Willems qui est considéré comme le plus grand peintre de Belgique et l'un des plus grands peintres du monde. Il y a quelque dix ans, on le comparait à Meissonnier.

M. Willems est chevalier des ordres de Belgique et d'Autriche, commandeur de la Légion d'Honneur, membre de l'Académie Royale de Belgique hors concours, et a été médaillé plusieurs fois.

La société s'est aussi dernièrement agrégé plusieurs artistes d'une renommée universelle. Nous citons au hasard : Binet, Edmond Yon, Leygue, Caraud, Chabrillat, Carré-Soubiran, Perboyre, Damoye, Gueldry, Beauquesne, Benner, Bisson, Vaasbirgt, etc.

Willems expose un tableau " Leçon de Menuet "—Binet et Edmond Yon, deux paysages—Leygue " Sudith "—Garaud, Deux " Bonnes "—Chabrillat " Les deux sœurs "—Carré Soubiran, tableau de genre—Perboyre "Avant la revue "—Damoye " Les biés " — Benner " Des fleurs "—Vaasbirgt " Un intérieur Flamand ". Nous en passons. Il y a là un joli régal pour les amateurs.

Parmi les nouveaux tableaux envoyés par les anciens membres de la Société, l'on remarque beaucoup " Le relais de poste " de Delorme—" Les animaux au paturage " par Pezant—" Les chevaux à l'abreuvoir " par C Calvès. Il y a aussi de beaux paysages par Ballue, de fort belles scènes de Hollande par Nolet, un tableau de genre par D'Abancourt, une Fantaisie par P. Andrez, un paysage par Chiffony, des fleurs par Gontier, etc., etc.

Tous ces tableaux font les délices des connaisseurs. Leurs auteurs occupent une très grande place dans le monde artistique parisien. Binet est décoré et hors concours. Edmond Yon est l'un des plus célèbres paysagistes modernes. Perboyre rendra bientôt des points à Detaille. Damoye est décoré et hors concours. Emile Breton est aussi décoré et hors concours ; il est le frère du célèbre Jules Breton, de l'Institut. Bisson est président d'une Société affiliée au Salon des Champs Elysées. Benner est décoré et hors concours. Beauquesne est très remarqué. Son nom est très répandu.

La prochaine distribution mensuelle de tableaux que fera la Société aura lieu mercredi, 25 avril. Le prix du scriptum ou billet, pour prendre part à une distribution, est d'une piastre.

Funérailles de Mme Marcil

Les funérailles de Mme Charles Marsil, née Maria Doherty et mère de notre confrère, M. Charles Marsil, du *Star*, ont eu lieu hier matin, à l'église Saint-Jacques, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les quatre fils de la défunte. Dans le cortège on remarquait une délégation des employés du *Star* et un grand nombre de journalistes.

Les tributs floraux étaient nombreux.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Troie, qui a aussi chanté la messe de *requiem*.

La sépulture a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Société de Bienfaisance Italienne

Les révérends pères Augustin et Leonardo, curé et assistant curé des italiens de cette ville viennent de proposer à leurs ouailles de former une société pour le soulagement des pauvres de leur colonie.

Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme et lundi soir, un grand nombre de citoyens influents parmi les Italiens se sont assemblés au No 253, rue Cadieux, à la résidence de M. Dini, pour voir aux moyens à prendre afin d'effectuer ce projet. La société fut alors formée sous le nom de société de Saint-Raphaël et les messieurs dont les noms suivent ont été élus : Président, le revérend père Augustin ; trésorier, A. Roncari ; secrétaire, P. Ferrare. Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM. G. Baccerini, E. Michelangeli, E. Binda, E. et A. Gravelli, G. Rosati, P. Prosperi, B. Perotti, A. Berardi, M. Venditti, etc.

Cette société est sous le patronage de Sa Grâce Mgr l'archevêque qui approuve de tout son cœur et bénit les efforts des révérends pères Augustin et Léonardo.

Examen de médecine

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine auront lieu jeudi, le 25 juin prochain, au Cabinet de Lecture Paroissial, 1717 Notre-Dame.

Pendant plus de 50 ans

Le Sirop adoucissant de Mme Winslow a été en usage pour la dentition des enfants. Il plait à l'enfant, amollit les gencives, adoucit la douleur, guérit de la colique et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

J. G. A. Gendreau chirurgien-dentiste

20 rue Saint-Laurent Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Téléphone Bell 2818. 240-1an

INCENDIE CONSIDERABLE

$60,000 EN FUMÉE

COLLISION AVEC UN TRAMWAY

Encore un désastre à enregistrer. Un incendie considerable a eu lieu, hier, sur la rue Williams.

Le feu s'est déclaré dans la bâtisse de M. J. E. Mullin, portant les Nos 43, 45 et 47 et occupée par MM. E. Highman et fils, manufacturiers d'auvents ; Thomas Hocking, machiniste ; la Turkish Dye Co. et l'Imperial Waterproof Paper Co. Le feu s'est déclaré dans les ateliers de la Waterproof Co., qui sont situés au troisième étage. Les ouvriers étaient à faire bouillir de la benzine lorsque tout à coup une explosion se produisit. Le feu se communiqua rapidement au toit et en quelques instants tout l'étage supérieur de la bâtisse était en flammes. Les pompiers du poste No 4 furent les premiers à arriver sur les lieux. Voyant que le feu prenait des proportions alarmantes, une seconde alarme fut donnée et toute la brigade accourut.

Les flammes se communiquèrent bientôt à l'arrière de la manufacture de M. Latimer, carossier, dont les ateliers sont situés au No 592 rue Saint-Paul. Les pompiers ont fait héroïquement leur devoir et ont réussi à empêcher les flammes de se propager au delà.

Les dommages s'élèveront en tout et partout à $30,000, en grande partie causés par l'eau, à l'Impérial Waterproof Co., dont le propriétaire est M. F. C. Jamison. Les dommages à la Turkish Dye Co., dont les propriétaires sont MM. Brayley et fils, sont de $5,000. Chez Latimer les dommages causés par l'eau s'élèvent à $2,000. Il a fallu deux heures aux pompiers pour se rendre maîtres de la situation.

En se rendant sur le théâtre de l'incendie, les échelles du poste No 10 de la rue Sainte-Catherine sont venues en collision avec le char électrique No 330.

Le choc fut tellement fort que la plateforme du char fut complètement brisé et le mécanicien, un nommé Lecuyer, fut précipité à terre. Joseph Bissaillon, conducteur des échelles, a reçu aussi de graves blessures au bras. On a dû le transporter chez lui.

Un des chevaux conduisant les échelles a été écrasé et est mort quelques instants après.

Il y a eu tout un émoi parmi les passagers dans le char et une femme a perdu connaissance. On la transporta à la pharmacie Leduc, Carré Chaboillez, où elle revint à elle quelque temps après.

Le triomphe de la science médicale : le *Baume Rhumal* guérit toux, rhume grippe, bronchites, sans nécessiter de régime spécial. 184-2

REVUE JUDICIAIRE

CAPIAS RENVOYE

Jugement a été rendu sur le *capias* pris par Mme J. Walker contre K. Stanley. Le bref a été renvoyé.

SEPARATION DE CORPS

Mme James Lowe a pris une action en séparation de corps et de biens contre son mari.

Cette cause menace de faire sensation.

L'accusation porte que le mari délaisse sa femme pour prodiguer ses tendresses à la propriétaire d'une maison borgne de la ruelle Leduc.

Mme Lowe, pour ne pas manquer son coup a fait arrêter sa rivale, qui se dit innocente.

Le procès aura lieu le 25 du courant. En attendant, les enfants ont été confiés à la mère, qui en a fait la demande.

AFFAIRE REGLEE

La cause de Mlle Alida Lanthier contre M. J. W. Bain, député de Soulanges aux Communes, a été réglée le défendeur ayant fourni caution pour les trois années à venir de loyer du magasin qu'il occupe à Saint-Polycarpe.

REGLEMENT CASSÉ

L'honorable juge Gill a rendu jugement dans la cause de Doré contre la ville de Saint-Henri ; il s'agissait dans cette cause de la contestation d'un règlement adopté en assemblée publique à Saint-Henri, au sujet d'un emprunt de deux cent mille piastres, pour améliorations publiques ; le demandeur se plaignait que le maire ne lui avait pas donné l'opportunité d'enregistrer son protêt contre le dit règlement lors de cette assemblée, et en demandait en conséquence l'annulation : ce que la cour Supérieure a accordé.

A PROPOS DE MESSES

Les héritiers de William Coleman viennent de poursuivre la " St. Ann's Total Abstinence and Benefit Association." Le défunt faisait partie de la société défenderesse qui doit, à la mort de chacun de ses membres, donner $100 à la famille, et, en outre, $11 destinées à des messes pour le repos de l'âme du membre décédé. Comme cette condition n'a pas été remplie, les enfants de M. Coleman ont pris l'action présente.

MORT ACCIDENTELLE

ENQUETE DU CORONER

Le coroner a tenue l'enquête commencée aux Cascades sur le corps de Thomas Doran d'Ottawa, qui a été trouvé dans un fossé plein d'eau.

La preuve, en autant qu'il a été possible d'en faire une, n'a rien démontré qui soit de nature à laisser supposer qu'il y a eu meurtre.

En conséquence un verdict de mort accidentelle a été rendu.

LE CHEF DES CHEVALIERS DU TRAVAIL

ARRIVÉ HIER SOIR

I. R. Sovereign, chef des Chevaliers du Travail, est arrivé à Montréal hier soir. Les délégués des districts Nos 18 et 19 sont allés à sa rencontre à la gare où il y avait une foule de spectateurs et le conduisirent à l'hôtel Richelieu.

Pendant la soirée les principaux dignitaires des Chevaliers sont venus présenter leur hommage à M. Sovereign.

Ce soir le chef parlera au Monument National.

TRAVAUX IMPORTANTS

SUR LA RUE SAINT-PAUL ET DANS LE HAVRE

Montréal verra avant longtemps l'exécution de grands travaux. La rue Saint-Paul qui est devenue trop étroite pour les besoins du trafic sera agrandie. C'est la commission du havre qui se charge de ces importants travaux.

Elle a résolu de faire disparaître le mur en pierre et la digue en bois et faire un nouveau mur de revêtement qui s'avancera de 20 à 25 pieds plus loin sur les quais. Cet empiètement sur les quais a engagé la commission du havre a les prolonger davantage dans le fleuve.

Une autre amélioration importante sera aussi entreprise : c'est de construire sans retard à Hochelaga un quai de grandes dimensions. Le besoin s'en fait impérieusement sentir, surtout quand la saison de la navigation bat son plein.

Condoléances

Les membres du barreau de Montréal se sont réunis en assemblée spéciale et ont adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de leur confrère Arthur W. Smith.

AFFAIRES MUNICIPALES

HOPITAL CIVIQUE

M. Thackery était à l'hôtel de ville hier. Il a dit aux officiers du département de santé qu'il était prêt à signer le contrat pour la construction d'un incinérateur selon les conditions à lui imposées par le conseil.

Cela met pratiquement fin à cette interminable question qui occupe nos édiles depuis près de deux ans.

M. Thackery signera son contrat ce matin.

—Il y a quelques jours l'ingénieur de la cité, M. Saint-George, poursuivit la compagnie du Tramway de Montréal pour avoir laissé une vingtaine de chars sur la voie pendant la nuit, sur la rue Sainte-Catherine, dans la partie Est.

La compagnie s'est reconnue coupable et le recorder de Montigny l'a condamnée à un dollar d'amende et les frais.

A trois heures cette après-midi le comité d'hygiène ouvrira l'enquête sur les accusations portées contre l'inspecteur du lait, M. Drouin.

Certains laitiers reprochent à ce dernier d'avoir obtenu illégalement de l'argent. L'accusé nie. De là l'enquête.

Il y aura 14 témoins pour la poursuite et 9 pour la défense. Six seulement sont canadiens-français et ils sont tous en faveur de M. Drouin.

L'échevin Beausoleil, président du comité d'hygiène, le Dr Laberge, médecin de la cité, MM. Mann et Perrault, architectes, ont eu une conference hier à propos de l'établissement projeté d'un nouvel hôpital pour les contagieux. Ils ont fait ensemble une tournée par la ville pour faire le choix d'un emplacement.

COMMISSAIRES DES INCENDIES

ENQUETES

Hier, séance des commissaires des incendies.

Ils ont d'abord cherché la cause du feu qui a eu lieu chez MM. H. Martin et fils, No 2710 de la rue Notre-Dame. Il a été prouvé que le feu avait été allumé par une étincelle provenant de la cheminée de la fabrique de balances " Warren." Pertes : $2,200 ; assurances : $36,000.

Quant à l'incendie qui a ravagé la manufacture Singer, il appert qu'il a été allumé par une bouilloire surchauffée. Il y a des assurances pour $162,000. On n'a pas encore fixé le montant des pertes.

ARRESTATION D'UN COMMIS

SON PROCES AURA LIEU AUJOURD'HUI

Hier matin, Christopher Cutler, 31 ans, a été arrêté par les constables Gallagher et Clements, à sa résidence, rue Saint-Charles-Borromée. Depuis sept ans, Cutler était employé à la fonderie de M. H. R. Ives et Cie, dans le département de l'expédition.

Possédant la confiance entière de ses patrons, Cutler en a profité pour les voler. Une partie des marchandises a été retrouvée chez un marchand de bric-à-brac de la rue Centre. On ignore encore la valeur et même la quantité exacte de ce qui a été enlevé. L'enquête, qui sera tenue aujourd'hui, éclaircira probablement l'affaire. Cutler se dit innocent.

Dentiste

M. Louis Franchère, chirurgien dentiste, vient d'ouvrir son bureau au No 121 rue Saint-Denis, coin de la rue Dorchester. 268—2m

JOS. LEDUC

Plombier, couvreur en ardoise et en métal.

SPÉCIALITÉS: CORNICHES

342 RUE ST-LAURENT

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette institution aura lieu en son bureau, rue Saint-Jacques,

MARDI, le 1er mai prochain, à une heure p. m.

pour la réception du rapport annuel et autres états et pour l'élection des directeurs.

Par ordre des directeurs.

By BARBEAU,

9-1m Gérant.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau des architectes Perrault, Mesnard & Veane, 11 & 13 Place d'Armes, jusqu'à samedi le 21 courant, 4½ heures p.m. pour les ouvrages nécessaires à l'érection d'un presbytère pour la paroisse du Sacré-Cœur à Montréal.

Ces soumissions seront données.

1o Pour travaux de pierre et brique.
2o Charpente et menuiserie.
3o Peinture et vitrage.
4o Enduits.
5o Couverture plomberie et chauffage.

Chaque soumission devra être accompagné d'un chèque accepté, aux condition du devis.

N. B. On se réserve le droit de refuser toutes soumissions, même la plus basse.

C. M. BELANGER,

182-4 Marguillier comptable.

ZOUAVIANA

Etape de Vingt-Cinq Ans

1868-1893

PAR

GUSTAVE A. DROLET

Ouvrage imprimé sur papier de luxe, sortant des ateliers de M. E. Senécal et Fils, orné de quatre grandes photogravures,

S. S. PIE IX, S. S. LEON XIII.

Groupes des Zouaves Canadiens et des officier du régiment des Zouaves Pontificaux au camp d'Annibal 16 Août 1868.

Prix : $1.00 ; par la poste, $1.10.

En vente chez

Cadieux & Derome

LIBRAIRES

No 1603 Rue Notre-Dame

Demandez les Dernieres Nouveautes

LA PLUME MAISONNEUVE

Fabrication très soignée de BLANZY, POURE & CIE.

Pour les Ecoles, Bureaux, etc.

PRIX : 35 CENTINS la boite de 144 plumes, franco par la poste

LE CRAYON

LORD ABERDEEN

Façonnage extra de M. NOPITSCH

Mine très noire, bois de cèdre, vernis, avec gomme. Prix : 60 centins la douzaine, franco par la poste

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J. B. Rolland & Fils

MONTREAL

Seuls agents au Canada

TOUJOURS VRAI.

RHUMATISME.—Le Col. David Wylie, Brockville, Ont., dit : " Je souffrais du rhumatisme violent dans les chevilles du pied. Impossible de me tenir debout ; je me suis frotté de

L'HUILE ST.-JACOB.

Le lendemain je pouvais marcher sans douleur."

NÉVRALGIE.—Mr. James Penner, 198 Yonge St., Toronto, Ont. écrit : " L'huile St.-Jacob est le seul remède qui m'a dégagé de la névralgie et m'a guéri effectivement."

C'EST LE MEILLEUR MOYEN.

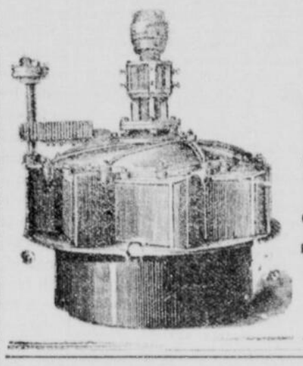

Wm. KENNEDY & Fils

OWEN SOUND, Ont.

INGENIEURS MECANICIENS et Hydrauliques

Seuls Fabricants au Canada de

TURBINES

VERTICALES ET HORIZONTALES

"New AMERICAN"

Puissantes, économiques et durables. Elles ne sont pas surpassées quant à leur efficacité générale. Ce sont les meilleures roues hydrauliques pour mettre en mouvement les machines électriques. On s'occupe spécialement de la disposition et de la fabrication des Lourds Appareils de qualité supérieure, tels Arbres de Jeaux, Poulies, pour les usines à électricité où l'eau est le pouvoir moteur.

Demandez à votre Epicier ou à votre Marchand de Ville le Champagne

ACKERMAN-LAURENCE'S

"DRY ROYAL"

L'une des premières marques en France.

Il ne vous coûtera pas plus que les meilleurs vins de marque les plus célèbres, et il est absolument égal à n'importe quel vin en vente sur le marché.

On peut se le procurer chez

Dufresne & Mongenais, Fraser, Viger & Cie

Et chez tous les épiciers en général.

MANLY STRENGTH & VIGOR.

How Lost. How Restored.

FREE by mail. A high class medical work on nervous men, exhausted vitality, errors of youth and all weakness of men sent to any address in plain cover. Send for free copy to J. H. STITT & Co., Colchester, Conn.

MONTREAL, AVRIL 1894

BULLETIN MENSUEL DES POSTES

SOMMAIRE.

VOIES FERREES

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables A M.	Malles livrables P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	4 45 / 9 30	9 30	8 00
Montréal et Cornwall, local	6 00	4 00 / 2 15	9 45 / 9 00	5 00
Montréal et Lachine			8 25	
Montréal, Huntingdon et Dundee	5 30	3 15	9 30	
Montréal et Valleyfield	5 30	3 15	9 30	7 00
Montréal et Rouses Point		3 00 / 6 15	9 00	
Montréal et Island Pond	6 45	3 00 / 9 15	7 30	12 30
PACIFIQUE CANADIEN				
Montréal et Toronto		8 00	9 30	
Montréal et Marsonville		3 00	11 00	
Montréal et St-Jean, N. B.		7 30		10 00
Montréal et Sherbrooke		3 00		12 45
Acton et Sorel R.	6 45	7 30et 9 15	7 30	
Acton et Sutton R'y		7 30		12 30
Farnham et St-Pie	8 00	3 00		12 30
Sherbrooke et Lac Mégantic	6 45	7 30		5 00
Montréal et Québec—côté nord	7 15	9 30	7 30	9 30
Montréal et Ottawa	8 00			2 00
Montréal, Winnipeg et Col. Ang.	9 30	3 30et 8 10		2 00
Mont'l et Rigaud	7 00	5 15	9 30	

PROVINCES.

DIRECTION.	Malles fermées AM	Malles fermées P. M.	Malles livrables AM	Malles livrables P. M.	Vote
Alberta		3 30		2 00	Can. Pac
Assiniboine	9 30	3 30		2 00	Can. Pac
Colombie Anglaise	9 30	8 30		2 00	Can. Pac
Manitoba		3 30 / 8 25		2 00	Can. Pac
Nouveau Brunswick	6 45	7 30		10 00	G. T. R / Can. Pac.
Nouvelle-Ecosse	6 45	7 30		10 00	G. T. R. / Can. Pac.
Ontario	8 00 / 9 25	6 45 / 9 30	9 30	9 30	G. T. R.
I. du Prince Edouard	6 45	7 30		10 00	G. T. R
Saskatchewan		3 30		2 00	Can. Pac.

ETATS-UNIS.

Centre	7 40	6 00 / 2 25 / 5 00	9 00	Mt	D. & H
Nouvelle Angleterre		2 25 / 5 00	9 00		Cent. Vt.
Sud		2 25 / 5 00	9 00	10 15	Cent. Vt
Ouest	8 00	2 30 / 9 30	9 30	8 15 / 9 30	G. T. R.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.0 heures p. m. Pour Portland, Me., à 7 heures p. m.

Le sac des lettres enregistrées pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a. m. le lendemain.

Dépêches pour la Grande-Bretagne, l'Europe, etc., fermées à Montréal.

Lundi	2	7 00	AM	Par Havel, ligne N. G. Lloyd.	Lundi	16	7 00 AM Par Sprse, ligne N. G. Lloyd.
Mardi	3	5 45	PM	" Teutonic, lig. White Star.	Mardi	17	5 45 PM " Majestic, lig. White Star.
Jeudi	5	6 00	PM	" Lucania, ligne Cunard.	Mercredi	18	5 45 PM " Colombia, l. Hain. A. P. Co.
Vendredi	6	7 00	AM	" Lucania, supplément're.	Jeudi	19	6 00 PM " Gascogne, Cunard.
Jeudi	7	7 00	PM	" Oregon, ligne Dominion.	Vendredi	20	7 00 AM " Campania, supplément're
Vendredi	6	6 00	AM	" Oregon, supplément're.	Jeudi	19	7 00 PM " Sarnia, ligne Dominion.
Vendredi	8	5 45	PM	" Chester, ligne American.	Vendredi	20	6 00 AM " Sarnia, supplémentaire.
Lundi	9	7 00	AM	" Orenia, ligne Cunard.	Lundi	23	6 00 AM " Lake, ligne N. G. Lloyd.
Mardi	10	5 45	PM	" Britannic, lig. White Star.	Lundi	23	1 00 PM " Paris, ligne American.
Mercredi	11	5 45	PM	" Fuest Bism rk, lig. Hamb. Am. Packt. Co.	Mardi	24	7 00 AM " Paris, supplémentaire.
Jeudi	12	7 00	PM	" Parisian, ligne Allan.	Jeudi	26	7 00 PM " Numidian, ligne Allan.
Vendredi	13	6 00	AM	" Parisian, supplément're.	Vendredi	27	6 00 AM " Numidian, supplément're
Vendredi	13	5 45	PM	" Umbria, ligne Cunard.	Vendredi	27	5 45 PM " Etruria, ligne Cunard.

DÉPÊCHES POUR FRANCE, etc., FERMEES A MONTREAL.

Jeudi	5	6 00	PM	Par la Bourgogne, Gén. Tr. Atl.	Jeudi	26	6 00	PM Par la Champagne, G. Tr. Atl.
Vendredi	13	5 45	PM	Par la Gascogne Gén. Tr. Atl.	Jeudi	26	6 00	PM Par la Touraine, Gen. Tr. Atl.

Les changements faits durant le mois, dans les heures de fermeture des dépêches ci-dessus, en conséquence des changements dans le départ des vapeurs, sont annoncés dans l'annonce hebdomadaire affichée au bureau central de la poste. Les lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure plus tôt.

Dépêches laissant New-York

10 20 30	Pour l'Amérique Centrale, excepté Costa Rica et le Guatemala, les ports du Pac. sud via Colon ; et la corr. spéc. ad. pour Costa Rica et le Guatemala.	
11 25	Pour Porto Rico.	
11 21	Pour les Iles Sous-le-Vent.	
7 28	Pour Haïti, Cumana et Carupano, et la

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826
Par AUGUSTE NORBERT MORIN et LUDGER DUVERNAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel
PAR
EUSEBE SENECAL

JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

Edition quotidienne, livrée à domicile ... $6 00
Edition quotidienne, par la poste..... $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTRÉAL.
TELEPHONE No 324.

CANADA
MONTREAL, 18 AVRIL 1894.

LE RETOUR AU PAYS

L'émigration des canadiens aux Etats-Unis a été commentée de bien des manières. Le parti libéral, avec le masque dangereux de patriotisme, sous lequel il a toujours dissimulé ses ambitions et ses convoitises, s'est emparé de ce mouvement déplorable des nôtres pour jeter le discrédit sur nos plus chères institutions et ruiner ses adversaires qu'il n'a jamais pu combattre autrement que par la ruse et la perfidie. D'autres, et ceux-là étaient sincères, n'ont vu dans ce départ des nôtres qu'un fait économique très explicable par les données particulières de notre histoire et l'exemple de tous les peuples.

L'émigration a été de tous les temps et de tous les lieux. Ce qui s'est produit chez nous n'a été que la répétition de ce qui est arrivé ailleurs.

Mais que de causes, en dehors de ce besoin général de chercher fortune au loin sous l'attrait d'un mirage qui emporte les imaginations, n'ont-elles pas contribué à éloigner de nos bords un grand nombre de nos compatriotes ? Nous avons été longtemps laissés à nous-mêmes, nous avons traversé des temps difficiles, nos luttes pour l'existence comme peuple ont produit souvent le découragement et la défaillance. Alors notre progrès matériel a été mis en échec et le salut nous est apparu au-delà de notre horizon.

Et tout ce temps, jusqu'à l'époque de la Confédération des provinces canadiennes, pendant que nos richesses forestières, minières et agricoles restaient inexploitées, les Etats Unis disposaient de leurs ressources, les utilisaient fiévreusement, non gênés dans leur évolution, et ayant leurs coudées franches. Ils ont progressé merveilleusement, tout le monde l'admet, à tel point qu'à un moment donné ils sont devenus le pays de cocagne, aux yeux des populations étrangères.

Mais, comme dans l'ordre privé, les fortunes trop rapides, chez les peuples, sont très souvent sujettes aux revirements. Nous venons de voir les Etats-Unis aux prises avec un imbroglio monétaire et fiscal, une crise qui a jeté des milliers d'ouvriers sur le pave, paralysé le commerce et l'industrie sous toutes ses formes. L'ère des déficits a commencé pour la république, l'incertitude si fatale de sa législation douanière se prolonge grâce à ses dissensions politiques.

A notre tour, proportions gardées, nous avons pris les devants. Depuis un quart de siècle, notre avancement a été ininterrompu et nous offrons présentement le prestige d'institutions stables et prospères et un champ d'activité sans limites à tous ceux qui ont le cœur fort et le bras solide.

Loin de nous tous préjugés, toute opinion intéressée, et nous prétendons que l'argument le moins fondé qu'ait jamais employé M. Laurier et ses partisans contre la politique de la majorité en ce pays, est bien celui qu'il a tiré de l'émigration canadienne aux Etats-Unis. Nous en avons une preuve incontestable dans l'heureux retour de nos compatriotes émigrés.

Ce retour a été signalé à maintes reprises. Une certaine presse n'y a vu qu'un mouvement temporaire, sans signification. On craignait qu'il ne fût sérieux. Ce cas échéant, c'était, pour nos adversaires, perdre une de leurs meilleures chances de dire du mal du parti au pouvoir. Leur attente est singulièrement trompée.

Nous empruntons à un de nos confrères des Etats-Unis, l'*Etoile*, de Lowell, numéro du 16, quelques considérations qui jettent un jour très clair sur cette question :

Nous sommes toujours peinés de voir nos compatriotes des Etats-Unis nous quitter pour retourner sur le sol natal, non parce que la province de Québec leur offre aujourd'hui plus d'avantages que lorsqu'ils l'ont quittée, mais parce que la crise qui bouleverse cette république leur semble devoir être permanente.

Il n'entre pas ici de considérations personnelles, de gains ou de pertes que nous pouvons faire. Nous voyons les choses de plus haut. D'ailleurs, si les Etats-Unis cessaient d'être une deuxième patrie pour les Canadiens-français, qui nous empêcherait de les suivre ? Nous ne sommes pas fixé au sol comme les arbres et les plantes.

Mais nous sommes encore aux antipodes de cette éventualité. Beaucoup de Canadiens se sont établis aux Etats-Unis avec la ferme intention d'y rester ; et ce n'est pas une crise passagère comme celle que nous traversons qui les incitera à abandonner ce pays pour aller tenter fortune ailleurs. D'autres, dont les attaches les liant à ce pays, sont loin d'être fortes, s'en vont au premier souffle de l'adversité, parce qu'ils sont de ceux qui émigrent avec l'espoir d'un retour prochain dans la patrie, quitte à revenir au bout de quelques années.

Nous croyons que ces voyages réitérés d'un pays à l'autre sont pires qu'un fléau pour notre nationalité qui partout se trouve comme l'oiseau sur la branche et n'édifie rien de durable. Que de pertes ils occasionnent ! On dirait que les Canadiens ont entrepris d'enrichir les compagnies de chemins de fer. C'est un va-et-vient perpétuel. Vous êtes incapables de mettre les pieds dans une voiture de chemin de fer à destination du Canada ou en revenant sans rencontrer de nos compatriotes qui pour la deuxième ou troisième fois reviennent aux Etats-Unis ou retournent au village natal.

Notre confrère envisage les choses à son point de vue. Nous n'avons pas le droit de l'en blâmer. Mais il ressort de son article que nos émigrés s'en reviennent au pays des ancêtres. Ils ont goûté suffisamment de la vie manufacturière aux Etats-Unis pour désirer profiter des avantages extraordinaires que nos entreprises de colonisation leur offrent. C'est un sort plus promettant qu'ils entrevoient, un mode d'existence heureuse que, n'en déplaise à MM. Laurier et consorts, nos gouvernements ont su assurer à tous les hommes de bonne volonté.

Le Pape et les Ouvriers

Un protestant d'Amérique, M. de Pew, qui n'occupe pas moins de 27,000 ouvriers, dont 16 à 17,000 catholiques, a été reçu dernièrement en audience par N. S. P. le Pape.

M. de Pew, au sortir de l'audience, a résumé les paroles du Pape sur l'Encyclique des ouvriers. Son récit a été aussitôt transmis par le télégraphe aux journaux américains, qui se sont empressés de le reproduire :

Voici ce que M. de Pew rapporte de son audience avec Sa Sainteté :

Cette Encyclique, m'a dit le Pape, n'a nullement constitué une innovation dans l'Eglise catholique. Elle ne contient aucune doctrine nouvelle. Elle affirme simplement à nouveau et prescrit ce qui a toujours été la doctrine de l'Eglise aussi bien que sa conduite par rapport aux relations entre le riche et le pauvre, entre le patron et l'ouvrier. Le droit de propriété, le droit de tout homme à gagner ce qu'il a gagné à la sueur de son front ou acquis par son intelligence on sa bonne fortune, et à en jouir, n'a jamais été mis en question par l'Eglise et ne le sera jamais. Pour tout ce qui touche à la propriété et aux intérêts de la propriété, l'attitude de l'Eglise est conservatrice à l'extrême, mais les droits et les privilèges des travailleurs, des hommes de peine, de la classe qu'on appelle celle des pauvres, ne sont pas moins importants et ont droit, de la part de l'Eglise, à une non moindre sollicitude.

Le devoir de l'ouvrier à l'égard du patron, subsiste tout entier, mais il en est de même du devoir du patron à l'égard de l'ouvrier.

Il doit exister toujours, continue le Pape, entre ces deux classes, des relations réciproques et des devoirs réciproques. Le temps et les circonstances peuvent changer la nature de ces relations, mais sous une forme un sous une autre, elles doivent toujours exister. Ce sont des obligations sacrées et elles doivent être gardées comme telles. Sans leur maintien, le monde s'effondrerait.

Et tant qu'il s'agit d'intérêts industriels et gouvernementaux, l'Eglise, déclara-t-il en insistant avec beaucoup de force, est fondée sur les doctrines qui représentent Dieu comme un père et les hommes comme frères, et c'est uniquement dans la reconnaissance complète et sans restriction, par toutes les classes d'hommes, du bienfondé de cette doctrine, qu'on pourra obtenir la prospérité réelle du genre humain et son progrès permanent.

Dans toutes les encycliques où le Souverain Pontife a touché à la question ouvrière et chaque fois qu'il a eu occasion de s'exprimer sur cette question, il n'a jamais oublié les droits et les devoirs réciproques des patrons et des ouvriers, il ne les sépare jamais.

Il n'y a pas de droits sans devoirs, dans l'état actuel de la société, c'est un corollaire que les démagogues et les agitateurs laissent de côté pour ne connaître que les droits des ouvriers et les devoirs des patrons, sans une nécessaire réciprocité. On aveugle ainsi les travailleurs qui viennent à espérer améliorer leur sort en renversant l'ordre naturel des conditions quand c'est la plus sure garantie de leur prospérité.

Les Buvettes d'Etat

La Caroline du Sud est le premier Etat américain qui se soit chargé de la vente des liqueurs. C'est une nouvelle expérience dans un pays où tout peut être tenté, même les plus excentriques entreprises.

Le trafic des liqueurs, suivant le nouveau mode, s'opère au moyen de cinquante-sept maisons d'entretien public. Les profits réalisés, durant le premier trimestre qui vient de finir, se sont élevés à $41,163 sur $249,180 de recettes brutes. Ces bénéfices seront partagés entre l'Etat et les municipalités. Mais comme plusieurs de celles-ci n'ont pu mettre le nouveau système en vigueur, elles perdront leur part afférente.

La Caroline du Sud a-t-elle trouvé là une source de revenus profitable et suffisante pour compenser ses déficits. C'est peu probable. La guère récente faite aux détectives par les partisans des hôtelleries et buvettes privées, l'appel aux armes de la milice, la suspension du commerce par une véritable mise en état de siége de plusieurs localités, doivent entrer en compte, et lorsque la liquidation aura lieu, il pourrait bien se faire que le solde soit du mauvais côté.

Si c'est dans un but moral que les législateurs de l'endroit ont inauguré cet empiétement sur l'initiative privée, le résultat est loin de confirmer les espérances. Il y a déjà eu plusieurs morts et blessés dans les émeutes qu'a provoquées le nouvel état de choses et la situation reste grosse de périls pour l'ordre et la tranquilité.

Le *Mail* estime le revenu annuel moyen des médecins de Toronto à $700, celui des avocats à $800. Il faut qu'il y ait des hommes de profession qui gagnent bien peu pour balancer les gros revenus des avocats et des médecins de réputation. Vaudrait mieux un métier quelconque, et ils ne sont pas rares les ouvriers dont les gages sont préférables.

Missions du Nord-Ouest

Deux très intéressantes lettres adressées à Mgr Clut, par le Rév. P. Desmarais des régions éloignées du Nord Ouest nous sont transmises. Il suffit de les lire pour se rendre compte de l'œuvre sublime des missions catholiques du Nord-Ouest. Nos apôtres catholiques ouvrent de nouveaux pays à la civilisation en sauvant des âmes, mais c'est au prix des plus durs labeurs et des plus pénibles sacrifices.

On peut en juger d'après les lignes suivantes :

MISSION SAINT-BERNARD
Lesser Have Lake, le 14 mars 1894.
Via, Edmonton.

A Sa Grandeur Mgr Clut,

Monseigneur et Bien Aimé Père,

Vos deux lettres du 30 décembre et 29 janvier viennent de m'arriver par la même occasion d'hiver. Merci Monseigneur, de votre bonté, c'est toujours avec avidité que j'attends de vos nouvelles. J'allais presque me laisser aller au découragement, lorsque votre lettre du 29 janvier fit renaître l'espérance

J'avais déjà formé le plan de renvoyer tous nos orphelins, car sans le secours des bonnes sœurs, je ne voyais plus de possibilité d'y tenir. Figurez-vous 30 enfants abandonnés à eux-mêmes. Quel désordre, et qu'elle misère morale ! Notre pauvre Délima marche avec des béquilles. Je suis seul pour ainsi dire, pour avoir soin de ces enfants ; je suis même obligé de les peigner et de laver les plus jeunes, et vous savez toutes les autres occupations qui me prennent beaucoup de temps. Presque tous nos orphelins ont été malades. Une de nos petites filles, âgée de 9 ans, est morte. Elle a rendu sa belle âme à Dieu, pour ainsi dire sous mes yeux. Je l'avais confessée et administrée, dès le matin, et son âme s'envola au ciel, lorsque les autres allaient prendre leur repos. Ma chambre est une infirmerie, depuis le 1er de l'an. Je n'ai de repos ni le jour ni la nuit. Une maladie que nous ne connaissons pas décime notre population. Elle a fait déjà 30 victimes, et elle semble en avoir encore quelques unes en vue. La communauté en a été quitte pour peu de chose.

Le révérend Père Falher est en mission depuis le 15 décembre. Il doit arriver prochainement du Wasbaskan. Le révérend Père Dupé a exercé son zèle à la Rivière Cœur, ce n'est qu'à une heure de marche de Saint-Bernard, et de l'autre côté du Lac.

Nous n'avons là qu'une église et une petite maison de 25 x 20 pieds. C'est dans cette maison que les enfants se réunissent pour l'école. C'est à Saint-Bernard que les sœurs demeureront si le bon Dieu nous en envoie. Dieu merci, les sœurs de la Providence de Montréal ont bien voulu accepter la fondation d'une école orphelinat, à la mission Saint-Bernard, vicariat du McKenzie. Nous leur livrerons la maison que nous habitons, qui est une maison assez grande. Elle a 30 x 27 pieds et à trois étages, avec une appendice de 20 pieds carrés. Vous voyez que les sœurs auraient assez de place.

Pour le pays, Saint-Bernard ne laisse rien à désirer. Les Sœurs trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer pour mériter le ciel. C'est pour cela qu'elles voudraient venir. Il faudrait qu'elles soient à Athabasca Landing le 15 mai. Je vais partir au commencement de mai pour me rendre au Landing. De là, je vous écrirai ; si je puis me rendre à Edmonton, je ferai l'impossible pour m'y rendre. Dans tous les cas, elles n'auront pas de misère pour se rendre à Edmonton et elles n'en auront pas de là à Saint-Bernard. Quant à ce qu'elles doivent apporter, c'est difficile à dire : pour les enfants, qu'elles apportent, si elles le peuvent, une pleine barque de ballots. Cela ne sera pas de trop, qu'elles apportent tout ce qu'elles pourront, ou bien de l'argent pour en acheter, soit à Winnipeg soit à Edmonton. Le plus elles apporteront, le mieux ce sera, que dire davantage ?

Vous me dites que vous allez tâcher de me trouver deux paroisses qui seraient protectrices de ma mission. Hélas ! que vous feriez plaisir à votre serviteur et à sa communauté. Je puis vous dire que j'ai deux excellents compagnons dans les Pères Falher et Dupé. Nous n'aurions qu'un désir, ce serait de vous avoir au milieu de nous. Nous vous soignerions bien et vous guéririez tout de suite. Mais nous ne voulons pas vous ravir le bonheur de revoir notre belle France.

Puisse le Bon Dieu guider vos pas, vous bénir en vous rendant la santé, et vous ramener un jour au milieu de nous ! c'est le souhait que je forme pour vous, et croyez-moi toujours, Monseigneur, avec un affectueux respect,

Votre très humble serviteur,
A. DESMARAIS, O. M. I.

Le 16 Mars 1894.

Monseigneur et bien aimé Père,

J'arrive de porter mes lettres au courrier, et j'en trouve une sur ma table, et cette lettre c'est la vôtre dans laquelle vous m'annoncez la grande nouvelle, (l'arrivée des Sœurs). *Deo gratias ! Deo gratias ! !* je vais réciter mon Bréviaire pour remercier la sainte Vierge, car c'est aujourd'hui sa fête. J'arrête le courrier un instant pour vous dire mille fois merci. Je ne pourrai jamais vivre assez longtemps pour vous remercier suffisamment.

Quant au départ des Sœurs, quelles partent de Montréal le 2 mai. Il y aura un bateau (chaland) au landing pour les attendre vers le 10 mai. Si je n'y vais pas moi-même un Père ira les rencontrer. D'ailleurs je vous écrirai de nouveau.

Encore une fois, merci Monseigneur, et que les bonnes Sœurs apportent tout ce qu'elles pourront. Merci aux bonnes Sœurs de leur bonne volonté. Merci a la communauté des Sœurs de la Providence de nous envoyer 6 de leurs sujets. Ici à cette nouvelle, tout le monde est dans la jubilation. Quant à leur maison, elle touche à l'église. Un Harmonium serait une bonne chose. Envoyez nous tout ce que vous pourrez ; ustinsiles, linge, hardes et chassures, cuir, étoffes, etc, etc. Nous recevrons le tout, en vous rendant mille actions de grâces. Si vous pouviez nous envoyer un bon frère charpentier. Nous aurions besoin de bâtir. Je vais faire équarrir, dès le 19 courant une batisse de 50 x 30 pieds, et faire scier des planches ; et tâcher de faire du bardeau, mais je n'ai personne pour bâtir. Je n'ai plus le frère Nemoz pour bâtir.

Monseigneur Grandin ne me le prêtera plus ; il en a trop besoin. En finissant, laissez-moi vous redire un gros merci de nous avoir procuré des Sœurs ; et de plus, de nous avoir procuré des bienfaiteurs et des bienfaitrices. Nous ne cessons de prier pour toutes ces âmes charitables.

Puisse le Bon Dieu leur rendre le centuple ce quelles font pour notre chère Mission Saint-Bernard !

A Dieu, Monseigneur, et croyez moi toujours votre très humble frère en N. S. et M. I.

A. DESMARAIS, O M.I.

P.S.—Merci Monseigneur, et bénissez-nous.

Plus l'armée des sans-travail de Coxey approche de Washington, plus l'émoi est grand. On prend toutes les précautions possibles pour assurer la tranquillité publique. La police fait chaque jour des exercices militaires et la milice reçoit une instruction spéciale sur la guerre des rues. Le chef de la police s'est adressé au ministère de la guerre afin d'être aidé, le cas échéant, par les troupes de l'armée régulière qui sont en garnison dans les environs de Washington. L'invasion de vagabonds et de gens sans aveu dont la capitale est menacée, cause de vives appréhensions, surtout dans le quartier voisin du Capitole. Plusieurs des habitants, dont les résidences se trouvent dans les rues peu éloignées de l'édifice national, font des préparatifs de départ et se disposent à quitter la ville pour plusieurs semaines, jusqu'à ce que toute menace de danger ait disparu.

LE TOUR DU MONDE

La vertigineuse course autour du globe imaginée par Jules Verne, dans le plus populaire de ses romans et la plus amusante de ses pièces de théâtre, est devenue, on le sait, une réalité.

Le rêve de Jules Verne a même été réalisé et dépassé. Une femme journaliste, miss Bisland, suivant la route de l'ouest par New-York, San Francisco, Yokohama et Brindisi, a fait le tour du monde en soixante-seize jours.

Après elle, miss Nelly Bly, du *New-York World*, a accompli la même prouesse, prenant l'itinéraire de l'est, et partant de New-York, en soixante-quatorze jours.

Voici, d'après le *Petit Journal*, qu'un Anglais s'est mis en tête de battre ce *record*. M. George Griffith, qui a quitté Londres, le 2 du courant, à onze heures, se fait fort d'arriver à contourner le globe en soixante-six jours.

Ce voyage à fond de train a été longuement étudié. M. Griffith a compulsé, pointé, combiné les horaires de toutes les grandes lignes de chemins de fer et de navigation de l'univers. Il prendra les steamers et les trains du Pacifique Canadien.

Ce qui préoccupe surtout le voyageur, c'est d'arriver à Yokohama à temps pour prendre le bateau qui fait le trajet de Vancouver. Si le "Empress of China" était parti, M. Griffith traverserait le Pacifique et prendrait par San Francisco. Il voyagera presque constamment ; d'après ses calculs, sa plus longue attente sera celle de Francisco, où il s'arrêtera pendant une demi-journée.

L'arrêt le plus court sera celui de Montréal, où M. Griffith attendra dix minutes, de 8 h. 30 à 8 h. 40 du soir, le départ du train de l'Hudson et du Delaware.

Le voyageur s'est engagé à ne se servir que des moyens de locomotion ordinaires. Il se pourrait qu'il gagnât encore un jour en route, ce qui lui ferait parcourir 21,296 milles anglais en soixante-cinq jours. Le voyage coûtera 250 livres sterling, une bagatelle.

ECHOS

L'opinion générale, à Berlin, est que le bill de réintégration des Jésuites, en Allemagne, bien qu'il ait été adopté par le Richstag, sera rejeté par le Bundesrath.

Le *Gaulois* annonce que le baron de Rothschild a gagné le premier prix de 100,000 francs à la loterie municipale de Marseilles. Le hasard aurait pu mieux distribuer ses faveurs.

Le projet de loi concernant les pêcheries de la mer de Behring a été adopté en troisième lecture, à la Chambre des lords, et n'attend plus que la signature de la reine pour devenir en vigueur.

Sir Charles Russell, qui a été l'un des avocats de l'Angleterre devant le tribunal d'arbitrage des pêcheries de Behring a accepté le poste de lord juge en remplacement de lord Bowen, décédé le 9 du courant.

Le budget français accuse un déficit de 83,000,000 francs, celui d'Angleterre un déficit de £4,000,000, celui des Etats-Unis de $70,000,000. Le Canada est à peu près le seul pays qui équilibre son budget, tout en diminuant l'impot.

Le nouveau tarif américain compte beaucoup d'adversaires parce qu'il serait plus favorable au Canada que le tarif McKinley. Et l'on trouve de nos hommes politiques qui voudraient abandonner la protection pour le libre-échange. Ce serait nous livrer pieds et poings liés à l'ambition américaine.

Un nationaliste, M. Clancey, s'est opposé à l'augmentation de l'impôt sur le whiskey comme déjà trop onéreux pour le consommateur irlandais. Sir William Harcourt a établi qu'un écossais consommait en moyenne pour 19 shelins de whiskey par année, un anglais pour 16 et un irlandais pour 13. Ce ne seront donc pas les irlandais qui souffriront le plus du changement.

Une grande réunion des Indiens de la Colombie Anglaise, sous les auspices des missionnaires catholiques, aura lieu, en juin, à la Mission de Sainte-Marie. Les missionnaires catholiques ont opéré des merveilles parmi ces sauvages qui s'instruisent de plus en plus. Ils apprennent outre les premiers éléments de l'instruction, la musique, la sténographie, etc. La démonstration prochaine sera particulièrement en l'honneur de Mgr Darieu.

Deux mille délégués, représentant soixante-dix sociétés agricoles, un grand nombre de banques, des maisons de commerce et plusieurs organes agricoles, viennent de se réunir à Rome pour prendre part aux délibérations d'un congrès national d'agriculture. Cent quatorze députés assistaient à ce congrès. Les organisateurs disent que quinze mille communes et deux mille cent onze chambres d'agriculture sont représentées par les délégués et se soumettront à leurs décisions. Le but principal du congrès est d'obtenir une augmentation de droits sur les grains.

Les camelots londoniens de Cheapside Fleet street colportent en ce moment un amusant portrait colorié, représentant Gladstone en bras de chemise, la hache en main. Dès que l'on tire un fil, le bûcheron d'Havarden brandit vigoureusement sa cognée dont l'acier semble agrandir à chaque coup l'entaille ouverte au tronc d'un chêne énorme. Au point de vue artistique, ce jouet de carton est, on le devine, d'une naiveté primitive des plus rudimentaires ; mais l'empressement avec lequel les passants se l'arrachent témoigne de la popularité dont jouit le grand homme d'Etat.

Un autre sénateur américain, M. Lodge vient de s'attaquer à l'Angleterre et à ses colonies, en opposant une barrière à leur commerce. Le sénateur Lodge est partisan de l'argent. Il voudrait forcer l'Angleterre à une conférence monétaire ou l'argent serait accepté comme l'un des étalons monétaires. Il pense réussir au moyen d'une surtaxe sur les produits anglais et des colonies relevant de l'empire Britannique. Ce serait l'établissement de droits spéciaux contre tout ce qui porterait la marque britannique. On ignore si le Sénat américain modifiera le tarif dans ce sens.

Chronique d'Ottawa

Nous sommes à l'équinoxe du printemps : les jours et les nuits sont d'égale longueur. Depuis le 21 mars, la durée des jours grandit et il en sera ainsi jusqu'au 21 juin, puis elle diminuera, de sorte que, le 21 septembre, nous en serons à moitié par moitié comme aujourd'hui. Les équinoxes, jeu d'équilibre, heure des tempêtes, des coups de vent, des bousculades du froid et du chaud, grande terreur de ceux qui naviguent. C'est le chaud, en mars, qui prend de l'empire sur le froid ; c'est le froid, en septembre, qui dépossède le chaud. Il existe dans l'air un gouvernement de Sa Majesté, de même qu'une opposition (loyale) de Sa Majesté. Votre entendement est assez politique et diplomatique pour me comprendre.

A part ces retours réguliers des influences qui se combattent dans les plaines d'immensité il y a les surprises de chaque jour. Nous ne savons pas le matin quelle température régnera le soir, du moins, il en était ainsi jusqu'à ces dernières années. On cherche à présent le moyen de nous avertir des variations climatériques qui, tout en venant du bout du monde, sont en train de passer par chez nous—et, l'électricité aidant, l'on va faire la nique aux tempêtes de tribord à babord. Si le télégraphe annonce qu'il fera un froid de loup ce soir, prenez votre casque et vos mitaines.

Lorsqu'un enfant pleure, on se chagrine de quelque façon, ses parents lui promettent des cadeaux :—un rien du tout neuf, une corne de la lune, la corde à virer le vent, etc. Ce dernier jouet excite beaucoup les jeunes imaginations et il leur faut du temps pour s'apercevoir que l'on se moque d'eux.

Hé ! si je vous disais que la corde à virer le vent est trouvée, que la manière de s'en servir est connue, qu'elle opère infailliblement et que ses services nous appartiennent en propre, puisque nous payons pour la graisser, avec ses poulies.

Dans les contes de Perrault, il y a des fées qui éclairent soudainement une chambre rien qu'à toucher le mur du doigt. Cette chose impossible, nous l'avons : la lumière électrique.

Les Mille et une Nuits parlent de chevaux qui franchissent des lieues en une heure. Longtemps le public s'en est amusé. Nos locomotives rendent ce rêve pratiquable.

Une flotte, guidée par un Génie, brave les vents et la marée, Qui donc croirait à cette merveille ? Les bâteaux à vapeur répondent.

Les magiciens transmettaient leurs pensées à de grandes distances, instantanément. Le téléphone vaut mieux que les baguettes des sorciers.

Par la volonté d'un être surnaturel, un sac d'argent se trouvait transporté d'un pays dans un autre. Etait ce assez extravagant ! Ce matin, nous avons versé mille piastres à une banque d'Ottawa et, deux heures après, sur un coup du télégraphe, la somme était comptée à Londres comme venant d'arriver.

S'exhibant de son pays, un jeune homme se regarde dans la fontaine qui coule devant la maison paternelle. O surprise ! sa figure reste imprimée sur les ondes. La poésie a de ces tours de force, dites-vous Bah ! la photographie fait encore mieux, pour trente sous.

Je causais hier avec mon ami Wiggins, le prophète des vents, des marées, de la neige, des tremblements de terre, de la pluie, de la sécheresse et des augmentations de salaire—il me dit que la corde à virer le vent n'est pas une chimère et que l'on peut s'en servir comme dans sa chanson. N'est-ce pas être le dominateur des vents, dit-il, que de connaître leurs allures ?. Une fois averti, un homme en vaut dix. Vous apprenez tout à coup la marche d'un tourbillon, d'une poussée atmosphérique quelconque, et vous prenez le soin de vous mettre à l'abri—alors vous avez fait jouer la corde à virer le vent. Encore une réverie de poète qui devient réalité !

La science a maintenant des cartes représentant le tracé des fleuves de l'air, leur fixité, leurs fluctuations, la mesure de leur force, les espaces qu'ils parcourent. On a étudié l'origine de ces courants, même de ceux qui semblent avoir un caractère irrégulier—les cyclones, par exemple. Des observatoirs, placés sur différents points du globe, se relient entre eux par des communications électriques : Ottawa(quinze marches d'escalier au-dessus de mon bureau) sait toujours à quel endroit de l'Afrique ou de l'Amérique mugit le terrible aquilon. Si le danger approche de nos territoires, les points menacés sont mis en garde—mais lorsque je sors avec un parapluie le ciel se montre radieux et, si je porte une simple canne, les cataractes d'en haut s'ouvrent sans miséricorde. Il est vrai que je ne suis pas un bâtiment sur la mer ou les grands lacs "chargé d'avoine, chargé de blé" et mon insignifiance explique tout.

L'air, échauffé par l'ardeur des tropiques, se dilate et chasse des bataillons, des bouffées, des effluves immenses vers le nord, mais le nord se jette à la rencontre avec ses régiments de ligne, la baïonnette en avant et le combat se livre. C'est de là que sortent les perturbations du pays des nuages, d'après les personnes dignes de foi qui y sont allées voir.

Une secousse de ce genre part du sommet des Montagnes-Rocheuses, elle traverse le Nebraska, l'Iowa, l'Illinois, la Pennsylvanie, New-York-Est, le Massachusetts, mais elle est signalée partout sur son passage. La courbe qu'elle décrit, la vitesse de sa marche, tout est sujet à calcul. Les ports de l'Atlantique où elle doit frapper en reçoivent avis. Plus que cela : on prévient la France, l'Espagne, l'Angleterre, selon le cas. A l'heure prédite, la tourmente assaille les côtes lointaines où elle est attendue. Deux milles lieues de course folle n'ont pas épuisé ses forces, mais l'homme étant sur ses gardes, les navires restent à l'abri des havres. Les appareils de sauvetage sont prêts : on ira au secours des navigateurs qui n'ont pas été prévenus à temps. Le vieil Homère n'a jamais imaginé rien d'aussi beau.

L'automne dernier, il a péri vingt bâtiments sur les côtes de Normandie, à l'heure indiquée, deux jours auparavant, par le télégraphe. On avait méprisé le signal d'alarme, et les marins avaient pris le large en téméraires.

La précision de certains calculs est si grande que les gens du service en question peuvent indiquer sur la carte, à tel ou tel moment, où passent les rafales et même quels sont les vaisseaux éloignés qui luttent contre elles, car on suit avec justesse la ligne des navires en voyage. Ceux-ci résistent mieux en pleine mer que dans le voisinage des côtes, aussi en est-on arrivé à prévoir lesquels sont les plus exposés ; on leur porte assistance à la nouvelle du moindre retard.

Dans les régions des cyclones, des flottes entières ont échappé ainsi à des désastres jadis inévitables.

N'est-ce pas là se servir de la corde à virer le vent ?

La science va plus loin encore : elle prévoit l'origine des tempêtes. Les unes ont une certaine périodicité, qui permet d'épier leur naissance. D'autres sont le produit de phénomènes tels que la pluie, la neige, la chaleur. On combine ce jeu des éléments et le résultat se trouve deviné.

Sur les océans, sur les terres, il y a des endroits particulièrement fréquentés par les trombes, les tourbillons, les ouragans, les grains, les cyclones, les tourmentes et autres courants de l'air qui sont de véritables fléaux. Les comprendre, savoir reconnaître leurs habitudes et en tenir bon compte est chose essentielle. Suivant les saisons, ces monstres changent de caractère. Les navigateurs savaient cela, en partie, mais avant notre époque, ils ne possédaient point les ressources préventives que la grande étude met à leur disposition.

D'un perfectionnement à un autre, le matelot finira par avoir sous la main la corde à virer le vent.

***

Sur les 38,169,000 personnes que renferme le Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, 2,067,000 parlent la langue celtique ou gaélique. Plus de la moitié de celles-ci demeurent dans la principauté de Galles.

Les 4,063,000 habitants de l'Ecosse comptent 43,738 individus qui ne parlent que le gaélique ; 210,677 parlant le gaélique et l'anglais.

L'Irlande, avec une population de 4,643,000, renferme 38,121 personnes qui ne parlent que la langue irlandaise et 142,053 parlant l'anglais et l'irlandais.

On observe que, depuis dix ans, le gaélique s'est répandu légèrement en Ecosse puisqu'il compte 23,000 âmes de plus qu'en 1881.

L'Irlande, il y a dix ans, avait 270,000 de plus qu'aujour l'hui parlant sa langue nationale.

Au nord-ouest de la France, il y a plus d'un million d'habitants qui ne se servent que de la langue celtique ; ceux-là s'entendent très bien avec les gens du pays de Galles, autrement dit les Cornouailles, situées au sud-ouest de l'Angleterre.

Les Anglais, aussi bien que les Français, doivent nécessairement parler la langue celtique s'ils veulent se faire comprendre des électeurs gallois ou bretons. En tous cas, il se publie des journaux dans ce vieux langage et la politique ne manque pas d'en tirer profit.

***

Tant que la session du parlement dure, il y a des soirées de gala chez le gouverneur-général. Permettez que je m'amuse un peu de certains traits, imputables à des personnes que je ne saurais nommer :

Si vous croyez que je vais dire
Leur petit nom,
Ce serait, ma foi, me conduire
En polisson.

Vous êtes priés, tout d'abord, d'admettre que nombre de gens ne sont pas crées et mis au monde pour suivre la bonne école de la tenue et du langage. Ils font tache partout, à moins que de s'en tenir au milieu qui leur convient. Une chenille a beau se placer sur une rose, elle reste chenille.

Il se trouve que, par la position du mari, la femme est inévitablement invitée aux dîners officiels. Si la femme est dans le cas de commettre des bourdes, une fois dans un monde qu'elle ne connaît pas, soyez certains qu'elle trouvera une excuse valable et respectueuse pour s'abstenir—mais si elle ne doute de rien, ah ! ciel... "il eut mieux valu, pour elle, qu'on lui attachât une pierre au cou..."

Je le répète, ces types sont rares—c'est même pourquoi ils sont plus amusants.

—Mon amie, disait un soir le personnage Un Tel, nous allons à Rideau Hall. Il est probable que l'un des messieurs du château, aide-de-camp ou autre, te fera des politesses, comme par exemple, de t'offrir un verre de vin, à cause de ma position.

—J'en prends rarement.

—Je sais, mais il faudra accepter tout de même, et la politesse sera faite : tu boiras trois ou quatre gouttes, cela suffit.

Les explications ne pouvaient être plus précises. Seulement, l'ensemble de la réunion fit un peu perdre la tête à la dame.

Un aide-de-camp lui offrit du Xerès. Parfait. Un sénateur lui offrit ce qui lui plairait ; elle topa pour le Xerès. Le gouverneur survint et lui proposa un verre de vin.

—Ah ! ben, *nix !* je ne suis pas venue ici pour me saoûler !

Ce fut sa réponse. Le gouverneur, qui en avait vu bien d'autres, ne sourcilla pas, sourit agréablement à la dame, catalogna l'aneclote dans sa tête—et me la conta en temps et lieu.

Ceci me rappelle le bon, l'excellent, le candide représentant du peuple qui ressemble tant à la femme ci-dessus—car n'allez pas croire que les femmes ont le monopole des "gaffes," comme on dit en France, où le français ne déroge jamais.

Il y a des "Canayens" qui sont Irlandais, Ecossais, Anglais, ou qui n'ont pas d'origines, mais qui n'en savent pas plus long pour tout cela.

Le député X, étant chez le gouverneur, voyait venir l'appel du dîner et s'impatientait de la lenteur d'une certaine partie du service.

—Voyons, voyons, disait-il, il n'y a pas de commencement. C'est donc moi tout seul qui pense à prendre un coup d'appétit.

Et il gromelait :—Au château—pas mieux que cela !... chez nous, craignez pas... ici, trop d'occupations... un petit verre à propos, n'est-ce pas ?... Personne n'ôse parler, mais le comté de Brosse ne m'a pas envoyé à Ottawa pour rien... Faut en établir la façon...

Le gouverneur passait.

—Votre Excellence, si c'était un effet de votre bonté, nous prendrions un petit verre de rhum, avant la soupe.

Le gouverneur, bon diable, comme ils sont tous obligés de l'être pour éviter des frasques de ce genre, fit apporter la bouteille et trinqua avec le député, qui se trouva très fier d'être le seul à jouir de cet honneur.

Tu me croiras si vous voulez, mais un soir que madame H. refusait un plat qu'on lui offrait, le gouverneur fit un signe de supplication et dit :

—Prenez-en, c'est tout ce qu'il y a de mieux réussi.

—Oui-dà ! je connais la sauce : elle me donne la colique !

J'aimerais à être gouverneur.

***

Les employés du gouvernement sont, aux yeux de certaines personnes, des êtres qui refusent toujours d'agir. Cela vient de ce que l'opinion publique les confond avec le pouvoir même.

Ainsi, j'ai reçu une lettre, me reprochant de ne jamais écrire sur la milice, moi qui me trouve au cœur de la place depuis tant et tant d'années. J'ai répondu :

—On me paye pour faire mon ouvrage et me taire. Mettez vous à ma place, ou plutôt, vous qui êtes occupé dans une banque, livrez à la presse ce que vous connaissez des opérations de vos chefs—et vous m'en direz des nouvelles !

Décès

MALETTE—Hier le 17 courant, est décédé M. Joseph Mallette commerçant de chevaux de Montréal âgé de 45 ans.
Les funérailles auront lieu Vendredi matin.

Courrier Politique

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 18.

Le fameux Martin

La séance à la Chambre, cette après-midi, a été d'une monotonie désolante. Demandes de documents succédaient à d'autres demandes, presque invariablement sur des questions d'intérêt local. On nous a surtout servi des pêcheries sous toutes les formes, dans la mer de Behring, dans les grands lacs et dans les rivières. On a discuté la légalité au point de vue du droit international de saisies faites par les navires russes, et la grandeur convenable des mailles des rets et seines.

Néanmoins, un incident est digne de remarque. On connait les déclarations faites par M. Fisher, député à la législature de Manitoba, par le R. P. Allard et par M. Alloway, qui, tous trois, prouvent que MM. Greenway et Martin ont obtenu le pouvoir en faisant des promesses solennelles et publiques, aux électeurs et à Mgr Taché, de ne pas toucher aux écoles séparées, promesses qu'ils ont ensuite violées. M. Amyot avait sur les ordres du jour une interpellation reproduisant ces documents et demandant si le M. Martin qui a fait ces promesses est le même que l'élu de Winnipeg.

L'honorable M. Mills s'opposa à cette interpellation parce que, d'après lui, elle n'était pas régulière. L'Orateur a maintenu l'objection. Cette question d'ordre peut être bien fondée. Mais il semble que le devoir des amis de M. Martin, s'ils tiennent à l'honneur de ce monsieur, aurait été de lui donner la chance de se justifier. Au contraire, sachant bien qu'il a indignement manqué à sa parole, ils le prennent sous leur protection et le mettent à l'abri sous des questions de procédure. Et les députés canadiens-français, du côté libéral, d'applaudir. Toucher à leur ami Martin, c'est leur faire injure. Sous tous les points, ils le défendent et l'acclament. Le temps viendra où leur conduite sera soumise au jugement du peuple.

LES ECOLES

Ce soir, M. Davin a fait un excellent discours sur la question des écoles du Nord-Ouest. Il y aurait quelques légères réserves à faire, mais dans l'ensemble c'est un discours très digne, très calme et animé par l'esprit de justice et de loyauté.

AU SENAT

Au sénat, la majeure partie de la séance a été consacrée à un bill semblable à celui qui a été discuté l'an dernier et dont l'objet est de permettre à l'orateur de se faire remplacer au fauteuil lorsqu'il est obligé de s'absenter. Le bill a été adopté en seconde lecture, après une assez longue discussion sur la constitutionnalité de cette loi.

Caucus libéral

Les libéraux se sont réunis en caucus aujourd'hui. La rumeur veut que le tarif ait fait le principal sujet de la discussion. Ces messieurs sont libre-échangistes pour leurs voisins mais protectionnistes pour eux-mêmes. Ainsi les députés d'Ontario veulent proposer que le charbon soit admis en franchise, mais les libéraux des provinces maritimes s'y opposent, prétendant que ce serait leur causer un tort immense dans leurs comtés. Une partie des députés libéraux d'Ontario, dirigée par M. Lister, dont le comté est un producteur de pétrole, s'oppose aussi à la campagne contre les droits sur l'huile de charbon. On a discuté un compromis entre les deux camps, mais sans arriver à une entente.

Le traité franco-canadien aurait aussi, dit-on, provoqué des divisions. M. Laurier et les libéraux anglais veulent s'opposer à la ratification du traité, mais leurs collègues canadiens-français ont trop peur de leurs constituants pour adopter cette ligne de conduite; de là des dissensions dans les rangs. Enfin on dit que la question d'ordre soulevée par M. Mills contre l'interpellation de M. Amyot, pour sauver M. Martin, a aussi été décidée dans ce caucus.

L'attitude des evêques

Voici une rumeur qu'il faut prendre, *Cum grano salis*, car elle est originée dans le camp libéral. Les libéraux comptaient sur la publication prochaine d'un document signée par les Evêques et dénonçant le gouvernement. Comme ils sont très dévoués à la religion et au clergé en temps d'élection, ils espéraient faire du capital politique avec ce document. Pourtant, depuis quelques jours, ces messieurs devenaient moins confiants parce que, toujours d'après eux, les Evêques pouvaient bien se montrer plus sévères pour eux qui sont les véritables auteurs des lois scolaires de Manitoba et du Nord-Ouest, que pour le gouvernement dont la bonne volonté a été mise en échec par la constitution. Mais voici qu'aujourd'hui ils prétendent que les évêques vont s'adresser directement au gouvernement impérial pour demander des amendements à la constitution, afin de rendre aux catholiques leurs écoles séparées. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? un avenir prochain le dira.

Délégation

Le maire Villeneuve, MM. les échevins Brunet, Grothé, Lyall et Renaud, et M. l'inspecteur de la ville, Saint-George, sont arrivés ici ce soir et auront demain une entrevue avec l'honorable M. Haggart au sujet des traverses de chemins de fer dans la cité de Montréal et autres questions.

M. Fortier, manufacturier de cigares de Montréal, et plusieurs députés de la province de Québec ont eu aujourd'hui une entrevue avec l'honorable M. Bowell pour demander que des droits de douane soient imposés sur le tabac importé en feuilles et remplaçant les droits d'accise.

Une nombreuse délégation venant des comtés de l'Est d'Ontario a eu aujourd'hui une entrevue avec le ministre des chemins de fer et a demander que la charte du chemin de fer de Montréal et Ottawa qui expire en juillet prochain soit renouvelée mais à condition que les travaux de constructions soient faits de suite.

Trente à quarante députés conservateurs de la province de Québec se sont rendus, ce matin, auprès de sir John Thompson. On dit, mais il n'y a rien de positif sur ce point, qu'ils ont demandé une nouvelle rédistribution des sièges électoraux dans la province de Québec.

"Les phoques"

M. Mills doit proposer prochainement la motion suivante: "Qu'il est très désirable que le gouvernement canadien prenne des moyens pour introduire le phoque à fourrures dans la Baie d'Hudson et les autres eaux de la côte orientale du Canada."

Si la chose est praticable, ce serait certainement une bonne idée.

PHOSPHATINE FALIÈRE. Aliment des Enfants.

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Service spécial de la MINERVE*)*

Ottawa, 18.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

M. Ryder présente un bill intitulé: "Acte à l'effet de faciliter le vote des employés aux élections des membres de la Chambre des Communes. Le but du bill est de donner deux heures aux employés pour aller voter. M. Amyot avait sur les ordres du jour une interpellation demandant: 1o si le gouvernement avait été informé que le 2 mars 1893, M. John Fisher, président de l'association des libéraux et membre de la législature de Manitoba, a prononcé à une assemblée régulière de la chambre d'assemblée du Manitoba un discours dans lequel il raconte les promesses faites par MM Greenway et Martin de ne pas toucher aux écoles séparées.

2o Le gouvernement a-t-il été informé officiellement des deux déclarations solennelles suivantes: Celle du R. P. Allard et celle de M. F. Alloway dans lesquelles ces messieurs racontent les promesses faites à Mgr Taché par Greenway et Martin, lors de leur arrivée au pouvoir, déclarations qui se résument dans le passage suivant de la déclaration du R. P. Allard: "Je suis allé au bureau de M. Alloway, à Winnipeg, et là encore je rencontrai M. Thomas Greenway, et je lui communiquai le message de Sa Grandeur,—message qui fut tel que relaté plus haut,—et M. Greenway m'exprima alors sa satisfaction personnelle pour le dit message et pour l'attitude de Sa Grandeur, et m'assura alors que tout serait fidèlement observé entre son gouvernement et Sa Grandeur. Et alors, encore, et en termes spécifiques, il me renouvela les assurances que: "Premièrement—les écoles séparées catholiques seraient maintenues; deuxièmement—l'usage officiel de la langue française; troisièmement—que le nombre des divisions électorales françaises ne serait pas dérangé pendant son administration."

Le gouvernement sait-il si le "monsieur Martin" auquel il est fait allusion dans ces documents est le même M. Joseph Martin, écuier, député de Winnipeg, qui siège dans cette Chambre?

Lorsque M. Amyot se leva pour poser cette question, l'honorable M. Mills demanda que la question fut renvoyée comme n'étant pas dans l'ordre.

L'orateur lui donne raison et la question n'est pas posée.

En réponse à M. Casey, l'honorable M. Foster dit que les membres du gouvernement qui ont tenu des assemblées pour consulter le public sur le tarif n'ont pas été nommés spécialement à cette fin et n'ont pas reçu d'instructions spéciales. Par conséquent, ils n'ont pas fait de rapport.

Sir Richard Cartwright: Les notes qu'ils ont prises sont-elles encore lisibles.

L'honorable M. Foster: Oui, dans le tarif qui est soumis à la chambre.

On passe ensuite aux avis de motions.

Sir Hector Lagevin demande adresse, copie de toute correspondance, instructions, arrêts du conseil et rapports qui n'ont pas encore été présentés à la chambre, relatifs aux lignes frontières du nord et du nord-est de la province de Québec.

L'honorable M. Daly dit que les explorations ont été continuées et un rapport provisoire a été reçu de M. Lowe, qui en est chargé; il est probable que le relevé de la East River sera terminé cette année.

La motion est adoptée.

M. McDougall (Cap Breton) demande copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada et celui de Sa Majesté, au sujet de la saisie par le croiseur russe "Zabiaca" de la goélette canadienne "Willie McGowan", dans l'océan Pacifique du Nord, en juin 1892.

M. McDougall explique les circonstances de cette saisie et se plaint des mauvais traitements subis par les pêcheurs canadiens qui ont été arrêtés et emprisonnés.

L'honorable M. Tupper dit que tous les documents seront produits, excepté, bien entendu, la correspondance avec les autorités impériales qui devront donner leur autorisation avant que cette correspondance soit publiée. La saisie a été faite en 1892 par les vaisseaux russes, sous le prétexte que les pêcheurs canadiens pêchaient dans les eaux russes.

Les autorités Russes admettent que les saisies ne peuvent pas être entièrement justifiées. Mais elles répondent que le tout est soumis à une enquête; néanmoins le gouvernement fait des démarches pour que les deux parties soient entendues dans cette enquête et il continue ses efforts pour obtenir une réparation des dommages soufferts par les pêcheurs canadiens.

La motion est adoptée.

M. Laurier demande un état de toutes les sommes payées par le gouvernement pour la construction de l'écluse de la rivière Yamaska depuis et y compris le premier contrat jusqu'à cette date. M. Laurier dit que les travaux ont été détruits par la débacle, il y a quelques années.

L'honorable Ouimet raconte les circonstances dans lesquelles ces travaux ont été faits et ajoute: Le département des travaux publics est d'opinion que l'écluse est en état assez bon pour le trafic qui s'y fait; ce n'est pas l'intention du département de dépenser plus d'argent à ces travaux à moins que plus tard les besoins du trafic le réclament.

M. Laurier demande: copie de toutes pétitions des pêcheurs de phoques de la Colombie Britannique, demandant compensation, par le gouvernement impérial ou le gouvernement canadien, des pertes résultant pour eux de la sentence rendue par le tribunal d'arbitrage de la mer de Behring.

L'honorable M. Laurier dit que les journaux ont rapporté récemment que les propriétaires des navires engagés dans la pêche des phoques, dans la Colombie anglaise, devaient demander au gouvernement une indemnité, parce que la sentence arbitrale rendue à Paris ruine leur industrie.

L'honorable M. Tupper répond qu'au début il y a eu une certaine excitation parmi les pêcheurs de la Colombie-Anglaise. Il y a été question d'assemblée, de requêtes, etc. Mais lorsque les règlements ont été compris, il n'en a rien été fait et le gouvernement n'a reçu aucune demande d'indemnité. Loin d'être ruinés les pêcheurs ont cette année plus de navires que par le passé, engagés dans l'industrie de la pêche.

M. Laurier retire la motion.

McGregor—demande copie de tous arrêtés du conseil et arrêtés administratifs actuellement en vigueur dans la province d'Ontario, relativement aux pêcheries de cette province, et de toutes pétitions reçues par le département à ce sujet.

M. McGregor se plaint que les règlements concernant les pêcheries des grands lacs sont défavorables aux canadiens. Ceux-ci ne peuvent pas employer de cènes dont les mailles sont plus petites que 4½ pouces, tandis que celles des américains sont de 2½ pouces seulement. Il demande l'abrogation de ces règlements.

MM. Lister et Campbell l'appuient et demandent aussi que la pêche soit permise en toute saison.

M. Macdonald (Algoma) combat cette proposition.

A 6 heures la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

M. Davin reprend le débat soulevé par M. Tarte sur la question des écoles; il commence par signaler la gravité des paroles de l'honorable M. Cargrain au club conservateur de Montréal, paroles que M. Tarte approuve.

M. Tarte: Au contraire, je les désapprouve.

M. Davin: Tant mieux.

L'orateur continue en disant que, contrairement à la prétention de M. Tarte, M. Martin a été élu autant sur la question des écoles que sur celle du tarif. Il cite ensuite la défense de M. Tarte de la loi scolaire de l'Ile du Prince Edouard passée en 1877 par M. Davin; dans cette défense, M. Tarte dit en substance que cette loi a fait peu de changements, mais a été acceptée et a donné satisfaction. M. Davis dit qu'il n'est guère favorable aux écoles publiques, mais la question discutée aujourd'hui est de savoir si les écoles séparées ont été abolies, ce qu'il nie. L'orateur passe à la démonstration de cette proposition; entre autres preuves, il cite une lettre datée du 3 avril donnant le résultat d'une enquête faite par la révérende supérieure du couvent de Calgary. Il y est dit qu'aucun changement n'a été fait depuis l'ordonnance de 1892, excepté dans le choix des livres des "high schools", et ce par la substitution des 3e et 4e *readers* à ceux qui existaient avant.

Comme question de fait, on ne se plaint pas de ce qui existe, mais de ce qui pourrait exister, mais la population du Nord-Ouest n'a rien tant à craindre que l'intervention des étrangers. M. Davin analyse ensuite les plaintes des catholiques et s'applique à démontrer que les règlements dont on se plaint ont été approuvés par la section catholique de l'ancien conseil de l'instruction publiques.

Il exprime le regret que le gouvernement du Nord-Ouest n'ait pas donné le droit de voter aux deux catholiques et deux protestants qui forment, avec les membres de l'Exécutif, le conseil de l'Instruction publique. C'est par un accident que les catholiques n'ont pas de membre ayant le droit de voter dans le conseil, car, en devenant ministre, un catholique fera partie du conseil tout comme les protestants.

M. Davin discute ensuite la question des livres et soutient, par la comparaison des livres en usage sous l'ordonnance de 1888 et ceux qui sont en usage actuellement, que les catholiques n'ont eu à souffrir d'aucun changement. D'ailleurs, les catholiques peuvent avoir confiance en M. Haultain qui, dans toute cette affaire, s'est distingué par sa modération.

M. Langelier.—Que pouvait-il faire de plus?

M. Davin.—Ce qu'a fait au Manitoba votre ami M. Martin, et vous pouvez le pousser à cela par votre agitation. Puis l'orateur démontre que tout le soin nécessaire et toutes les dispositions utiles ont été prises pour que les enfants français puissent être instruits dans leur langue maternelle. En passant, il ridiculise ces réformateurs qui ne sachant pas même leur langue, veulent abolir la langue française.

M. Davin passe en revue toutes les plaintes faites par la minorité et soutient quelles ont été réglées par les amendements faits à la loi en 1893.

M. Brodeur propose l'ajournement du débat et à 10 heures 45 la séance est levée.

ACADEMIE DE MUSIQUE

DR BILL

A l'Académie de Musique, la semaine prochaine, la comédie de Hamilton Aide, le "Dr Bill."

C'est une adaptation du "Dr Jo Jo" du théâtre français. On en dit beaucoup de bien. La trame est formée des aventures d'un prodigue qui de fils de famille, passe par toutes les péripéties d'une vie accidentée.

Le "Dr Bill" a eu un succès retentissant en Europe et en Amérique C'est une comédie qui amuse du lever au tomber du rideau.

Forestiers Catholiques

Voici l'époque des élections annuelles dans les différentes cours de l'ordre des Forestiers Catholiques.

Un des premiers rapports connus est celui de la Cour de Brebeuf No 166 Voici:

Président: P E Drouin, réélu.
Vice-président: N Archambault.
Secrétaire-archiviste: Eug H Godin, réélu.
Secrétaire-financier: F J Granger.
Trésorier: J B Gosselin, réélu.
Syndics: Oct Bernier, E F G Daniel, D Gagnon.
Délégué: P E Drouin.
Substitut: Eug H Godin.

Dans le deuil

L'épouse d'un de nos typographes, M. P. Laperrière, est décédée cette nuit après une maladie de quelques jours. Tous les employés de la MINERVE ont appris avec beaucoup de chagrin cette pénible nouvelle.

Nous offrons nos sincères condoléances à M. Laperrière.

Personnel

—L'honorable M. Richards, de l'Ile du Prince-Edouard, est à Montréal pour quelques jours,

—Sir Francis Johnson est à la dernière extrémité. On attend sa mort de minute en minute.

Théâtre Royal

THE NIGHT OWLS

L'administration du Théâtre Royal promet, pour la semaine prochaine, "The Night Owls".

Tous ceux qui ont assisté à cette représentation se sont amusés. On se rappelle encore à Montréal le succès de la compagnie qui est venue nous visiter. Cette année, une nouvelle et excelleute compagnie, où figurent des acteurs et des actrices de mérite, ajoutera à l'attrait de la pièce.

Vol au presbytère

Thurso, Qué, 18.—M. l'abbé J. Chatelain, curé de cette paroisse s'est fait voler, la nuit dernière, une montre d'or, une boite contenant de l'argent et plusieurs papiers de valeur. Les voleurs se sont introduits dans le presbytère par une fenêtre, dont ils ont brisé une vitre. L'hôtel Chevecor a aussi été pillé.

Candidat libéral

Peterboro, Ont., 18—Les libéraux de West Peterboro ont tenu une convention en cette ville aujourd'hui, dans le but de faire le choix d'un candidat aux prochaines élections provinciales.

M. J. R. Stratton, M.P.P., a été de nouveau choisi candidat. Plusieurs discours ont été prononcés.

Journalistes condamnés

Saint-Jean, Terreneuve, 18.—M. Parson, éditeur, et M. Ferder, propriétaire de l'*Evening Telegram*, ont été condamnés aujourd'hui à $112 chacun par la cour Suprême pour mépris de cour, en publiant des articles attribuant des sentiments de partisannerie politique au juge Winter, qui a déqualifié les députés Woods et Moores, en annullant les élections.

Condamnation d'un voleur

Windsor, Ont., 18—Burton B. Wake alias C. H. Bennet, le jeune anglais qui avait détroussé Mlle Jennie Brenwith, à Détroit, et Mlle Gérard, à Windsor, Ont., et commis un nombre incroyable de vols aux Etats-Unis et au Canada, a été amené en cour aujourd'hui pour recevoir sa sentence, son procès ayant eu lieu la semaine dernière. Le prisonnier a été condamné à 23 mois de prison.

La situation à Terreneuve

Saint-Jean, Terreneuve, 18—Le *Telegram*, organe de M. Whiteway, publie ce soir deux violents articles, l'un contre le gouverneur de l'île, M. O'Brien, qu'il accuse de partialité, l'autre sur la condition des banques locales.

Le *Telegram* accuse le gouverneur de négliger les intérêts du peuple qui lui a donné sa confiance; de chercher à plaire aux autorités impériales par des actes de courtisan indigne d'un fonctionnaire de sa position, plutôt que de travailler au bien et à la prospérité de la colonie.

Désastreux incendies

Huntsville, Ont., 18—Cette localité a été visitée aujourd'hui, par un incendie dont elle aura beaucoup de peine à se relever. Trente maisons de commerce ont été détruites. L'église anglaise, le bureau de la G. N. W. T. Co, le steamer "Excelsior", sont au nombre des pertes. Les pertes totales sont, au bas mot, de $80,000.

Hastings, Ont., 18—Un incendie dont on ne peut encore expliquer l'origine, a complètement détruit la grange et tout son contenu de M. J. Crowley, à deux milles de ce village. Dans les efforts qu'il a faits pour sauver quelques objets, M. Crowley a reçu de très graves brûlures. Pertes, $2,000

Drame sanglant

Pittsfield, Mass., 18—A la suite d'une querelle de famille un nommé Playmeyer, âgé de trente ans, a été tué d'un coup de revolver par sa marâtre, âgée de soixante-huit ans. La femme Playmeyer a été arrêtée et elle prétend s'être trouvée en état de légitime défense.

Le voyage de la reine Victoria

Cobourg, 18 avril—La reine Victoria est arrivée ici hier après-midi. Le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg l'ont reçue en grande cérémonie. Une foule énorme se pressait à la gare. Dans le cortège royal on remarquait tous les invités, de famille royale ou impériale, qui sont déjà arrivés ici pour assister au mariage du duc de Hesse avec la princesse Victoria de Saxe-Cobourg. Le prince de Galles a assisté au dîner offert par le duc en l'honneur de la reine Victoria.

Aucune autre Salsepareille n'a le mérite d'inspirer la confiance unanime d'année en année telle que le fait la Salsepareille de Hood. Elle possède un pouvoir curatif qui lui est particulier.

Les Pilules de Hood sont purement végétales préparées avec soin avec les meilleurs ingrédients 25c. 1

Drs Mathieu et Bernier

Chirugiens dentistes, à l'angle des rues du Champ de Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes. 195-il-ino

YOUNG & SMYLIE'S Pure Spanish ACME Licorice Pellets STICK LICORICE.

A NOS ABONNES

Nous venons d'expédier nos comptes d'abonnement, et nous les prions de nous en faire parvenir le montant en billets de banque ou en mandat de poste par un prochain courrier.

L'ADMINISTRATION.

Pour argent comptant ou à crédit

Achetez vos ameublements de chambre à coucher chez F. Lapointe, il en a depuis $7.50 à $250.00.

Ameublements de salon depuis $18.00 à $300.00.

Ameublements de salles à diner depuis $18.00 à $500.00.

Qu'on se le dise.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures.

F. LAPOINTE
1551 Rue Ste-Catherine

The Liverpool London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF - - - - - - - - $40,233,000

Montant placé au Canada: $1,500,000
DIRECTEURS AU CANADA
Hon. HENRY STARNES, Président.
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.
W. J. BUCHANAN, Ecr.
ANDREW FREDERIC GAULT, Ecr

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

G. F. C. SMITH, Agent Général.
CYRILLE LAURIN, sous-agent pour l'acite
Votre patronage est sollicité.
Bureau principal et succursale au Canada:
16 PLACE D'ARMES
Coin de la rue Saint-Jacques,
MONTREAL

ACADEMIE D'ESCRME
1511 rue Notre Dame, 1511

COURS GRADUES
DIRIGÉS PAR M. D. LEGAULT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE MONTRÉAL.

COURS D'ESCRIME
A L'ÉPÉE ET AU SABRE
MERCREDI et VENDREDI, à 8 et p.m
COURS DE TIR
AU PISTOLET ET A LA CIBLE
LECONS PARTICULIERES
De Calisthénie et de Gymnastique de Chambre à toute heure en ville
Appareils pour Ramer et Nager
PRIX MODERES
S'adresser pour tous renseignements à
M. D. LEGAULT,
PROFESSEUR.
1511, rue Notre-Dame

N. B.—M. Legault donnera une attention toute spéciale aux sociétés qui désireraient faire donner des leçons de tactique militaire à leurs membres, et ce, à des termes spéciaux.

M. LEGAULT est le représentant de la célèbre maison B. Privat, de Paris, et Schleck et Cie, de Berlin, pour les

Effets d'Escrime, Masques, Plastrons, Gants, Fleurets, Sabres, Epées Boutonnées ou Pointues, Rapières de tous genres, Fleurets, Fleurets damasquinés, Zutes de Parade
A Prix Modérés
Visitez Sabantillons, No 1511, rue Notre-Dame

AUX DAMES
ACADEMIE FONDEE EN 1891

Les cours comprendront le DESSIN des PATRONS, la COUPE, l'ASSEMBLAGE, l'ESSAYAGE, la RECTIFICATION, les GARNITURES du CORSAGE, la JUPE, le MANTEAU, le DOLMAN, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 93 RUE SAINT-DENIS, Montréal. Téléphone 667
Mme E. L. ETHIER, Principale.
Succursale: No 206 rue Dalhousie, Ottawa.
127-jno

COLONNE CARSLEY

NOUVELLES
ETOFFES A ROBES

Dans tous les effets fashionables
Dans tous les effets fashionables
Dans tous les effets fashionables
Dans tous les effets fashionables
Dans tous les effets fashionables
Dans tous les effets fashionables

Dans tous les effets les plus fashionables et dans toutes les nuances les plus désirables maintenant exposés en vente, à votre choix.
Nouveaux tissus figurés.
Nouveaux tissus carreautés.
Nouveaux tissus shot.
Nouveaux tissus de fantaisie.

— CHEZ —
S. CARSLEY
RUE NOTRE-DAME.

Nouveaux Crepes
Nouveaux Crepes

Nouveaux crêpes unis et Shot
Nouveaux crêpes unis et Shot
Nouveaux crêpes unis et Shot
Nouveaux crêpes unis et Shot
Nouveaux crêpes unis et Shot
Nouveaux crêpes unis et Shot

Crêpes unis et Shot dans toutes les nuances concevables pour la saison actuelle
Nouveaux tweeds à costumes.
Nouveaux tweeds cheviottes.
Nouveaux tweeds figurés.
Nouveaux tweeds soie et laine.

Chez S. CARSLEY.

Challies Français
Challies Français

Nouveaux challies imprimés
Nouveaux challies imprimés
Nouveaux challies imprimés
Nouveaux challies imprimés
Nouveaux challies imprimés
Nouveaux challies imprimés

Une variété presqu'infinie de tous les patrons les plus nouveaux et les couleurs les plus riches.
Nouveaux challies en effets tout laine.
Nouveaux challies en effets soie et laine.
Crêpons imprimés dans toutes les nuances les plus nouvelles

Chez S. CARSLEY.

Blouses de Soie
Blouses de Soie

Toutes les dernières nouveautés
Toutes les dernières nouveautés
Toutes les dernières nouveautés
Toutes les dernières nouveautés
Toutes les dernières nouveautés
Toutes les dernières nouveautés

En fait de blouses en soie de fantaisie pour dames.
Blouses en soie de fantaise pour dames.
Dans tous les nouveaux patrons, dans toutes les nuances et en riches étoffes.
Blouses en soie garnies en dentelle pour dames.
Bleuses en soie dans toutes les grandeurs pour dames.
Blouses en soie pour dames, confectionnées avec goût

Chez S. CARSLEY.

Costumes de Dames

Costumes de dames pour le printemps
Costumes de dames pour le printemps
Costumes de dames pour le printemps
Costumes de dames pour le printemps
Costumes de dames pour le printemps
Costumes de dames pour le printemps

Costumes du printemps pour dames dans tous les derniers goûts et dans tous les nouveaux draps et serges.
Costumes en serge pour dames.
Costumes en tweed pour dames.
Costumes en drap pour dames.
Gilets de fantaisie dans tous les patrons, pour dames

Chez S. CARSLEY.

Manteaux pour Enfants
Manteaux pour Enfants

Nouveaux manteaux pour enfants
Nouveaux manteaux pour enfants
Nouveaux manteaux pour enfants
Nouveaux manteaux pour enfants
Nouveaux manteaux pour enfants
Nouveaux manteaux pour enfants

Nouveaux manteaux pour enfants
Dans tous les patrons européens les plus nouveaux pour enfants de tous les âges.
Manteaux garnis avec goût pour enfants.
Manteaux bien confectionnés pour enfants.
Manteaux qui s'ajustent parfaitement bien pour enfants

Chez S. CARSLEY.

RIGBY

Les imperméables Rigby sont les meilleurs imperméables sur le marché
—CHEZ—
S. CARSLEY
1765,1767, 1769,1771,1773,1775,1777,1779
Rue Notre-Dame
MONTREAL.
Heures d'affaires—De 8 à 6

COLONNE CARSLEY

DISCOURS
DE
Sir Geo. Cartier, Baronnet
ACCOMPAGNÉS DE NOTICES
Par JOSEPH TASSÉ
EUSEBE SENÉCAL & FILS, Éditeurs

Vol. in-8°, grand format, imprimé en caractères neufs, sur papier de luxe, formant 814 pages, avec portrait en taille douce de Sir GEORGES ET. CARTIER, deux tables des matières, cartonnage en toile gaufrée, avec armes et devises en or sur plat.

PRIX DU VOLUME: $4.00

1. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—Discours prononcé le 24 septembre 1844 à Saint-Denis.
2. LE CHEMIN DE FER MONTRÉAL ET PORTLAND.—Discours prononcé le 10 août 1846, à Montréal.
3. CIRCULAIRE AUX ÉLECTEURS DE VERCHÈRES, 10 avril 1848.
4. LE CHEMIN DE FER DU SAINT-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.—Discours prononcé le 15 février 1849, à l'Assemblée Législative.
5. LE CHEMIN DE FER MONTRÉAL ET PORTLAND.—Discours prononcé le 31 juillet 1849, à Montréal.
6. PROTESTATION CONTRE L'ANNEXION DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS, le 15 octobre 1849.
7. L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.—Discours prononcé le 26 mars 1850, à Montréal.
8. LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 25 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
9. L'AUGMENTATION DE LA REPRÉSENTATION.—Discours prononcé le 28 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
10. LE MINISTÈRE DE 1852.—Discours prononcé le 22 septembre 1852, à l'Assemblée Législative.
11. LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 29 mars 1853, à l'Assemblée Législative.
12. LE CONSEIL LÉGISLATIF.—Discours prononcé le 27 mai 1853, à l'Assemblée Législative.
13. LA CHUTE DU MINISTÈRE HINCKS-MORIN.—Discours prononcé le 20 juin 1854, à l'Assemblée Législative.
14. LA COALITION DE 1854, LA SÉCULARISATION DES RÉSERVES DU CLERGÉ ET LE GRAND-TRONC.—Discours prononcé le 20 septembre 1854, à l'Assemblée Législative.
15. LES JOURS FÉRIÉS.—Discours prononcé le 27 octobre 1854, à l'Assemblée Législative
16. L'INDEMNITÉ DES DÉPUTÉS.—Discours prononcé le 27 novembre 1854, à l'Assemblée Législative.
17. L'ÉLECTION DE VERCHÈRES.—Discours prononcé le 14 février 1855, à Verchères.
18. L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE BAS-CANADA ET LE COMMERCE AVEC LES ÉTATS-UNIS.—Discours prononcé le 20 février 1856, à l'Assemblée Législative.
19. LE NUMÉRAIRE PROVINCIAL.—Discours prononcé le 26 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
20. L'INDÉPENDANCE DES DÉPUTÉS.—Discours prononcé le 31 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
21. L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE DANS LE BAS-CANADA.—Discours prononcé le 1er avril 1856, à l'Assemblée Législative.
23. L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Discours prononcé le 4 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
24. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—Discours prononcé le 5 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
25. LES CANAUX DE WELLAND ET CHAMBLY.—Discours prononcé le 9 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
26. LES ÉCOLES COMMUNES.—Discours prononcé le 7 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
27. BANQUET DONNÉ A SIR WILLIAM LOGAN.—Discours prononcé le 12 avril 1856, à Toronto.
28. LES ÉCOLES COMMUNES.—Discours prononcé le 25 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
29. LA FORMATION DU MINISTÈRE TACHÉ-MACDONALD.—Discours prononcé le 30 mai 1856, à l'Assemblée Législative.
30. LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC.—Discours prononcé le 13 juin 1856, à l'Assemblée Législative.
31. LE CHOIX DE LA CAPITALE.—Discours prononcé le 17 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
32. LE CHOIX DE LA CAPITALE.—Discours prononcé le 20 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
33. L'ORGANISATION JUDICIAIRE DU BAS-CANADA.—Discours prononcé le 17 avril 1857 à l'Assemblée Législative.
34. L'ORGANISATION JUDICIAIRE DU BAS-CANADA.—Discours prononcé le 20 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
35. LA CODIFICATION DES LOIS.—Discours prononcé le 27 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
36. LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.—Circulaire aux électeurs de Montréal, le 16 décembre 1857.
37. PROGRAMME DU MINISTÈRE MACDONALD-CARTIER.—Discours prononcé le 8 mars 1858, à l'Assemblée Législative.
38. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 9 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
39. LES ÉCOLES SÉPARÉES.—Discours prononcé le 23 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
40. LA FORMATION DU MINISTÈRE CARTIER-MACDONALD.—Discours prononcé le 7 août 1858, à l'Assemblée Législative.
41. LA CONFÉDÉRATION DES PROVINCES.—Dépêche au gouvernement impérial, le 23 octobre 1858.
42. LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.—Dépêche au gouvernement impérial, le 13 novembre 1858.
43. LE CHOIX D'OTTAWA COMME CAPITALE.—Discours prononcé le 2 février 1859, à l'Assemblée Législative.
44. LE MINISTÈRE CARTIER-MACDONALD.—Discours prononcé le 8 février 1859, à l'Assemblée Législative.
45. M. GEORGES BROWN ET LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS.—Discours prononcé le 18 février 1859, à l'Assemblée Législative.
46. LES FRAIS DES JURÉS.—Discours prononcé le 29 mars 1859, à l'Assemblée Législative.
47. LE CANADA ET LES ETATS-UNIS.—Discours prononcé le 4 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
48. L'ABOLITION DE LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 8 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
49. LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.—Discours prononcé le 4 mars 1860, à l'Université Laval de Québec.
50. L'AFFAIRE FELLOWES.—Discours prononcé le 5 mars 1860, à l'Assemblée Législative
51. LE SERVICE DES STEAMERS OCÉANIQUES.—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
52. LES MUNICIPALITÉS DU BAS-CANADA.—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
53. L'INTÉRÊT DE L'ARGENT.—Discours prononcé le 12 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
54. LA LOI DES HYPOTHÈQUES.—Discours prononcé le 16 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
55. L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LE BAS-CANADA.—Discours prononcé le 20 mars 1860, à l'Assemblée Législative
56. LA REPRÉSENTATION DE MONTRÉAL.—Discours prononcé le 27 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
57. UN POINT DE PRATIQUE PARLEMENTAIRE.—Discours prononcé le 12 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
58. LA REPRÉSENTATION DE MONTRÉAL.—Discours prononcé le 13 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
59. L'ÉLECTION DE QUÉBEC.—Discours prononcé le 16 avril 1860, à l'Assemblée Législative
60. L'HABEAS CORPUS.—Discours prononcé le 24 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
61. LORD ELGIN.—Discours prononcé le 2 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
62. LE CREUSEMENT DU LAC SAINT-PIERRE.—Discours prononcé le 11 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
63. LES BUREAUX D'ENRÉGISTREMENT.—Discours prononcé le 16 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
64. CLÔTURE DES EXERCICES SCOLAIRES.—Discours prononcé le 10 juin, au collège de Montréal.
65. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 21 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
66. LA VISITE DU PRINCE DE GALLES.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
67. LA DOUBLE MAJORITÉ.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
68. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 5 avril 1861, à l'Assemblée Législative.
69. LA COMPAGNIE DU GR

Finance et Commerce

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE,
Mercredi soir.

CHANGE

	Entre Banques	Au comptoir
Sterling à demande	9 13/16 à 9 15/16	10 à 10¼
" à 60 jours à vue	9¼ à 9¾	9¼ à 9¾
" par câble	à	10¼ à 10¾
Fonds de New-York	1/32 esc. à pair	¼ à ⅛
Chèques sur Paris	5.16¼ à 5.15	5.14¼ à 5.12½

	A l'affiche.	Courant.
Sterling à New-York	....	4.87¼ à ⅛
Sterling à 60 jours	4.83	4.83¼ à ⅛
" à demande	4.87¼	4.89 à ¼
" par câble	....	4.89 à ¼
" commercial	....	4.87 à ¼
" documentaire	....	4.86¾ à ⅞
Chèques sur Paris, long terme	....	5.16 à ⅛
Chèques sur Paris, courte échéance	....	5.15 à

BOURSE DE MONTREAL

Aucune remarque particulière quant aux affaires de bourse. Les stocks sont peu agités, mais le ton est ferme.

Ventes de l'avant-midi :

26 actions	Banque des Montréal	à 227½
12 "	Banque des Marchands	à 164½
81 "	" "	à 164¾
20 "	Banque d'Hochelaga	à 127
125 "	Gaz de Montréal	à 183½
25 "	Pacifique Canadien	à 69½
75 "	Câble commercial	à 145½
25 "	"	à 145¾
160 "	Chars urbains	à 144
14 "	"	à 143½
3 "	"	à 141
61 "	Chars urbains, nouv. stock	à 135

Ventes de l'après-midi :

25 actions	Gaz de Montréal	à 183½
125 "	Chars urbains	à 144
25 "	Câble Commercial	à 145½
50 "	"	à 145¾
225 "	"	à 144½

DERNIÈRES COTES DES VALEURS

18 avril. 17 avril.

STOCKS	Ven-deurs	Ache teurs	Ven-deurs	Ache-teurs.
Pacifique Canadien	69½	68½	69¾	69½
Do Obligations	109	106½	109½	109
Câble Commercial	14 ¼	145	145	145
Dujuth	....	....	8	7
Do pref	....	....	19	14
Télégraphe de Montréal	149	148	149	149½
Cie du Richelieu et Ont.	80	79	80	78½
Cie des Chars Urbains	145¾	145	148	147½
Cie du Gaz de Montréal	183¾	183½	184	183½
Do do nouvelle	....	....	....	....
Téléphone Bell	153	151	153	150
Royale Electrique	143	136	142	136
Banque du Peuple	229	226½	230	227
Banque d'Ontario	....	113	....	....
Banque du Commerce	125	....	125	120
Molson's Bank	170	....	170	....
Banque de Toronto	....	250½	....	250
Banque Jacques-Cartier	125	115	125	117½
Banque des Marchands	170	163	170	165
Banque des Townships de l'Est	....	....	....	....
Banque de Québec	....	128	130	....
La Banque Nationale	93	88	93	89
Banque Union	104	....	....	....
Banque de Comm. Canad.	143½	142	145	144½
La Banque Ville-Marie	....	....	....	....
Banque Hochelaga	135	127	133	126½
Banque des Citoyens, Hal.	150	136	150	140
Intercolonial Coal	....	....	....	....
do do	100	50	100	50
Cie des Terres N-O.	....	....	....	....
Cie de Transp. Canada	....	50	....	10
Canada Paper Company	125	115	....	....
Canada Central, obligat.	120	110	120	110
Champlain et St-L. oblig.	101	....	101	....
Cie de Coton de Montréal	132½	130	135	130
Cie de Coton du Canada	75	65	75	65
do do	100	99½	100	99½
Cie de Coton des Marchands	110	....	120	....
Cie de Coton Dominion	130	119½	130	114
Cie de Prêts et Placem	140	135	140	135
Guarantee Co. of N. A.	....	....	....	....
Accident Ins. Co.	....	....	....	....
Diamond Glass Co.	....	....	....	....

VALEURS AMÉRICAINES A LONDRES

	LONDRES	N.Y.	EQUIT
Atchison	15¾	14¾	
Pacifique Canadien	70¾	69¾	
Erie	16¾	16¼	
Kans. et Texas	6¾	5¾	
Louisville et Nashua	51¾	50¾	
Lake Shore	132	129	
ac. Nord. pref.	20¾	19¾	
Illinois Central	95¾	93¾	
Ont. & Western	16¾	16¼	
Reading	10¾	9¾	
Saint-Paul	64¾	62	
Union Pacific	20	19¾	
WabashPr	17¾	17¾	

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés Anglais

Rapport de Beerbohm

Chargement sur mer, blé plus aisé; chargements à flot ou prêts à expédier, blé calme mais stable.

Pois canadiens 4c 11d.

Expéditions de blé indien : vers le Continent, 20,000 qrts.

De passage vers le Royaume-Uni : blé et farine de blé, 3,562,000 qrts ; maïs, 495,000 qrts.

De passage vers le continent ; blé, 1,245,000 qrts ; maïs, 158,000 qrts.

MARCHE DE LIVERPOOL

	s. d.	s. d.
Blé du printemps	0 0 à	0 0
Blé roux d'hiver	4 10½ à	5 0
No 1 Cal	0 0 à	0 0
No 2 Cal	0 0 à	0 0
Blé-d'Inde	3 3½ à	0 0
Pois	4 11 à	0 0
Lard	39 0 à	0 0
Saindoux	40 0 à	0 0
Bacon	35 0 à	35 6
Fromage blanc	0 0 à	0 0
Fromage colorés	38 6 à	0 0

Marchés américains

GRAINS ET PROVISIONS

Chicago, 18 avril Ouverture — Plus haut — Plus bas — Fermeture.

BLÉ—				
Février	....	....	....	....
Mars	59¾	59¾	59¾	59¾
Mai	60¾	60¾	59¾	59¾
Juillet	62¾	62¾	61¾	61¾
MAÏS—				
Octobre	....	....	....	....
Mars	38¾	38¾	38¼	38¾
Mai	38	38¾	38	38¼
Juillet	40¾	41	40¾	40¾
AVOINE—				
Octobre	....	....	....	....
Mars	32¾	33¼	32¾	32¾
Mai	32¾	32¾	32¾	32¾
Juillet	29¾	29¾	29¾	29¾
LARD—				
Octobre	....	....	....	....
Mars	7 77½	7 77½	7 77½	7 77½
Mai	7 90	7 92½	7 90	7 92½
Juillet	7 15	7 30	7 15	7 30
DEMI-COTES—				
Octobre	....	....	....	....
Janvier	....	....	....	....

MARCHÉ DE NEW-YORK

Avril, 18.

	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
BLÉ—				
Mars	62¾	62¾	62¾	62¾
Mai	62¾	62¾	62¾	62¾
Juillet	65¾	65¾	65¾	65¾
MAÏS—				
Octobre	....	....	....	....
Mars	44¾	44¾	44¾	44¾
Mai	44¾	44¾	44¾	44¾
Juillet	45¾	45¾	45¾	45¾

MARCHÉ DE MILWAUKEE

BLÉ—				
Mars	57	57	57	57
Mai	58	58	58	58
Juillet	....	....	....	....

MARCHE DE TOLEDO

BLÉ—				
Mars	58¾	58¾	58¾	58¾
Mai	59¾	59¾	59¾	59¾
Juillet	61¾	61¾	61¾	61¾

MARCHÉ DE DULUTH

Mars	....	....	....	....
Mai	61¾	62	61¾	62
Juillet	63	63¾	63	63¾

MOUVEMENTS DES GRAINS

CHICAGO :	Arrivages	Expéditions
Blé, minots	44000	205000
Maïs, "	172800	5850 0
Avoine, "	200000	2300 0
Farine, barils	24847	11157
NEW-YORK :		
Blé, minots	23125	7389
Maïs, "	294770	36239
Avoine "	7480	777
Farine, barils	12270	7547
MILWAUKEE :		
Blé, minots	....	....
Maïs, "	....	....
TOLEDO :		
Blé, minots	21000	1000
Maïs, "	....	5000
ST-LOUIS :		
Blé, minots	....	....
Maïs, "	....	....
DULUTH :		
Blé, minots	45000	....
Maïs, "	....	....
DETROIT :		
Blé, minots	....	....
MINNEAPOLIS :		
Blé, minots	....	....
Maïs, "	....	....

PORC A CHICAGO

Union Stock Yards, 18 avril 1894—Arrivages approximatifs, 29,000. Rapport officiel d'hier : 17,911, dont 6,879 expédiés et 1000 non expédiés. Cote : léger mêlé, $5.10 à $5.35 ; mêlé pour salaison, $5.05 à $5.40 ; lourd d'exportation, $5.05 à $5.40 ; qualités inférieures, $5.05 à $5.15.

Arrivages de bestiaux, 21,000.

Marché peu animé.

Marchés du Canada

MARCHÉ DE GROS, MONTREAL

GRAINS

Pois, par 66 lbs en magasin	67 c à 68 c
Avoine, par 34 lbs	40 c à 41 c
Seigle	53 c à 55 c
Orge d'engrais	42 c à 44 c
" drêche	52 c à 54 c
Blé d'Inde, droits payés	60 c à 62 c
Blé du Manitoba, No 1, dur, nominal.	78 c à 79 c
" No 2, dur	75 c à 76 c
Sarrasin	51 c à 52 c

FARINES

Patente de printemps	3.80 à 3.75
Patente d'hiver	3.60 à 3.80
Straight Roller	3.35 à 3.15
Extra	2.75 à 2.90
Superfine	2.66 à 2.70
Forte à boulanger	3.40 à 3.60

GROSSES FARINES

Farine d'avoine granulée, par bbl	4.20 à 4.30
" " en sac	2.10 à 2.20
" " standard, par bbl	3.90 à 4.00
" " en sac	1.95 à 2.00

ISSUES

Son, par tonne	18.50 à 19.00
Gruau "	19.00 à 20.00
Moulée "	22.50 à 24.50

BEURRES

Crémerie	26 c à 28 c
Laiterie, Townships	24 c à 25 c
" Guest	21 c à 22 c
En rouleau, frais	22 c à 25 c

FROMAGES

1ère qualité, ouest	11½c à 12¾c
1ère qualité, Est	11 c à 11 c
Autres qualités	10½c à 10½c
Townships	10½c à 11 c

OEUFS

Frais	11 c à 12 c
Mirés	8 c à 10 c
Chaulés	7 c à 8 c

MIEL

Coulé	7½c à 9 c
En gâteau	10 c à 12½c

HOUBLON

Par livre	20 c à 21 c

LARDS

" Short Cut ", mess canadien	$15.50 à $ 16.50
" mess américain	15.50 à 16.50
Jambon fumé, à la ville, la livre	0.09½ à 0.11
Saindoux mélangé, la livre	0.07½ à 0.08
" canadien pur, la livre	0.09½ à 0.10½
Bacon, la livre	0.10½ à 0.12

ALCALIN

Potasse, 1ère qualité, le quintal	$4 15 à $0 00
" 2ème "	3 70 à 3 75
Perlasse, 1ère "	$5 25 à 5 50

VOLAILLES PREPARÉES

Dindes, la livre	8½ à 9¢
Oies, "	7½ à 8¢
Canards, "	7½ à 8¢
Poulets, "	7½ à 8½

SUCRE D'ÉRABLE

Sucre nouveau	6 à 7 c
Sirop	5 à 6 c
" le gallon	60 à 65 c

MARCHE DE TORONTO

Blé Blanc du printemps	$0 56½ à $0 58
Blé du printemps, No 2	0 59 à 0 60
Blé Roux d'hiver	0 56½ à 0 58
Blé No 1, dur, Manitoba	0 73½ à 0 00
Blé No 2, dur	0 68½ à 0 73½
Blé No 3, dur	0 00 à 0 00
Blé gris, No 1	0 00 à 0 00
Orge No 1	0 42 à 0 43
Orge No 2	0 00 à 0 00
Orge No 3, extra	0 00 à 0 00
Orge d'engrais	0 36 à 0 37
Pois No 2	0 53 à 0 55
Avoines No 2	0 00 à 0 42
Farines extra	2 40 à 0 38
Straight Roller	2 65 à 0 75

ARRIVAGES A MONTREAL

18 Avril.	G.T.R.	C.P.R	Canal.	Total
Blé—minots	.....	.....	.....	.....
Blé d'inde — minots	.....	.....	.....	500
Pois—minots	500	.....	.....	1.88
Seigle	188	.....	.....	.....
Orge	.....	.....	.....	.....
Sarrasin	.....	820	.....	820
Farines d'avoines etc., barils	.....	.....	.....	.....
Potasse, etc	6	.....	.....	6
Beurre—tinettes	70	170	.....	240
Fromages—meules	15	.....	.....	15
Lards—barils	.....	.....	.....	.....
Saindoux	.....	.....	.....	.....
Œufs—caisses	256	280	.....	535
Bœuf—barils	.....	.....	.....	.....
Jambon, lard salé—boîtes	.....	.....	.....	.....
Viandes et conserves	.....	.....	.....	.....
Pore abattu	.....	.....	.....	.....
Cuir, rouleaux	189	87	.....	221
" cuirs tués	2	.....	.....	2
Pétrole	.....	.....	.....	.....
Phosphates	.....	.....	.....	.....
Suif	.....	.....	.....	.....

Marché de détail

Les cultivateurs et jardiniers sont peu nombreux à nos marchés. C'est la saison du labourage et des travaux. Cependant les grains, surtout les avoines sont en abondance. Les légumes et les fruits ont beaucoup d'activité ainsi que les fruits étrangers.

Il y a peu de changements à signaler. Nous cotons :

FARINES

Farine, par 100 lbs	$1 50 à $2 00
" de sarrasin "	2 00 à 2 05
" d'avoine "	2 20 à 2 30
" de blé d'Inde "	1 45 à 1 50
Moulée, par 100 lbs	1 25 à 1 50
Son, "	1 00 à 0 00

GRAINS

Avoines, par sac	80 à 1 00
Pois, par minot	0 70 à 0 75
Pois à cuire, le minot	0 90 à 1 00
Fèves, par minot	1 50 à 1 75
Sarrasin, le sac	0 90 à 1 00
Blé-d'Inde, le minot	75 à 0 80
Graine de lin, le minot	1 00 à 1 10
Seigle, le minot	0 60 à 0 70
Orge, le minot	0 45 à 0 55

LEGUMES

Choux rouges, la pièce	00 à 5
Choux, la douzaine	10 à 50
Navets, le minot	50 à 00
Carottes, le minot	40 à 50
Patates le sac	75 à 85
Oignons, le minot	60 à 75
Poireau	15 à 25
Betteraves, la doz	10 à 15
Sauge	5
Persil, le paquet	5
Tomates, la doz	40 à 50
Ail, la tresse	10 à 15
Radis, la doz	50 à 75
Laitues, le douzaine	50 à 1 00
Menthe, le paquet	0 à 5
Faifort	0 à 10
Choufleur, la pièce	30 à 50
Champignon, la livre	1 25 à 0 00
Celeri, la douzaine	50 à 1 00
Salsifis	5 à 10
Panais, le panier	60 à 75
Epinards	40 à 50
Choux de Bruxelles, la pièce	0 à 10
Fèves, mesure	40 à 50
" concombres, chaque	20 à 25
Choux nouveaux de floride, chaque	0 15 à 0 20
Patates nouvelles des Bermudes, mesure	1 20 à 0 00
Asperges nouvelles, le pied	0 30 à 60
Rhubarbe nouvelle	0 10 à 0 12
Artichauts français, chaque	0 50 à 0 00
Cresson	0 10 à 0 00

FRUITS

Bananes, la doz	0 20 à 0 30
Pommes, par baril	5 00 à 7 00
Pommes, la mesure	0 60 à 0 70
Citrons, par doz	0 15 à 0 20
Oranges, la doz	0 15 à 0 30
Dattes, la lb	0 07 à 0 10
Cocos, chaque	0 05 à 0 10
Atocas, le gallon	0 00 à 0 40
Ananas	0 20 à 0 30
Prunes, la pinte	0 40 à 0 50
Rhubarbe, le paquet	0 10 à 0 15
Pêches de Californie, la douzaine	0 5 à 0 10

BASSE-COUR

Poulets, gros, le couple	85 à 1 00
" moyens "	65 à 75
" petits "	40 à 50
Volailles, le couple	70 à 80
Dindes, poulet, la pièce	60 à 80
" coq	1 00 à 1 40
Oies	65 à 85
Canards, la paire	50 à 75

GIBIERS

Cailles, la doz	2 10 à 2 40
Plusiers des champs, la doz	1 25 à 1 50
" dorés, la doz	3 00 à 3 25
Oiseaux de neige, la doz	0 12 à 0 15
Poules des prairies, la paire	0 75 à 0 85
Canards noirs, la paire	0 75 à 0 85
" gris, la paire	0 45 à 0 50
Pigeons	1 75 à 1 80

PRODUITS DE LA FERME

Beurre marqué, de choix, par lb	28 à 30
Crémerie	28 à 0
Bon beurre de laiterie	23 à 25
Beurre en tinette	19 à 20
Crème, la chopine	10
Fromage doux	12 à 14
Fromage fort	17 à 20
Œufs frais la douzaine	13 à 18
Œufs en caisse,	10 à 12
Sucre d'érable, par lb	8 à 10
Sirop d'érable, le gallon	70 à 00
Miel, la lb	10 à 12½

VIANDES

Bœuf, 1ère qualité, la lb	12 à 15
" 2ème "	08 à 10
" commun,	05 à 08
Mouton, quartier d'arrière	10 à 12
do do de devant	0 à 8
Agneau, do d'arrière	10 à 12
do do de devant	8 à 10
Veau, do d'arrière	10 à 12½
do do de devant	7 à 9
Lard, la lb	12 à 14
Jambon	13 à 15
Bacon	12 à 14
Porc frais la lb	7 à 7½
Saindoux, la lb	10 à 12
Saucisse, la lb	10 à 15

POISSONS

Haddock, par lb	05 à 06
Anguille fraîche chaque oz	25 à 35
Poisson Blanc	8 à 10
Morue, par lb	06 à 07
Flétan	12 à 15
Brochet, par lb	05 à 10
Esturgeon	08 à 10
Perche, le paquet	15 à 20
Doré	10 à 12
Finnan haddock	09 à 10
Saumon	15 à 25
Truite	8 à 10
Barbue	8 à 10
Maquereau	12½ à 15
Carpe, le paquet	20 à 15
Plie (Halibut)	12 à 8

PURETÉ DU TEINT
Flacon : 5 fr. — Franco : 5 fr.
Étendu d'eau le
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
ou Lait Candès
Dépuratif, Tonique, Détersif, discipe l'Ilie, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescences, etc., conserve la peau du visage saine et unie. — A l'état pur, il enlève, on le sait, Masque et Taches de rousseur.
Il date de 1849
CANDÈS, Paris
St-E. Denis, 19

Chemins de fer

PACIFIQUE CANADIEN

Des Trains Spéciaux

POUR LES COLONS

Feront le service

Tous les Mardis durant le mois d'Avril

Quittant la Jonction Carleton à 9.00 pour le Nord-Ouest Canadien, s'il y a des passagers en nombre suffisant.

Le but de ces chars spéciaux est de donner aux colons l'occasion de voyager avec leur bagage, tout en étant très confortables et en faisant le trajet d'une manière rapide.

Chaque train spécial aura un char dortoir pour Colons y attaché, les lits duquel seront donnés gratis.

Procurez-vous une copie de " Free Facts Farms and Sleepers " et les informations dont vous pourriez avoir besoin à l'agent le plus proche.

VUES DE PAYSAGES CANADIENS

Portfolios (12 vues) seulement	$1.50
Glimpses (12 vues) seulement	1.25
Rouleaux, 3 grandes images, à encadrer	1.00

Ces couvrages sont des bijoux artistiques.

Bureau : des Billets et du Télégraphe de la Ville, 129 rue Saint-Jacques.
Coin de la rue St-François-Xavier.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Le et après lundi, 11 septembre 1893, les Trains Rapides de Parcours Complet, pour passagers, partiront tous les jours, excepté le dimanche, aux heures suivantes :

Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc de la gare Bonaventure	7.45	
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor		20.40
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien dela gare de la place Dalhousie	22.30	
Quittant Lévis	14.40	
Arrive à la Rivière du Loup	18.05	
do Trois Pistoles	19.05	
do Rimouski	20.40	
do Sainte-Flavie	21.15	
do Campbellton	24.45	
do Dalhousie	1.35	
do Bathurst	2.40	
do New Castle	4.05	
do Moncton	6.30	16.35
do Saint-Jean, N. B.	10.30	13.40
do Halifax	13.30	23.26

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.

Les wagons-buffet, wagons-lits et autres wagons du train rapide qui parient de Montréal à 7.45, vont jusqu'à Halifax, sans transbordement.

Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont eclairés à l'électricité.

On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemins de fer ou Steamers, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.

Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adressez-vous à

C. W. ROBINSON
Agent du Fret et des Passagers de l'Est
1362 Rue Saint-Jacques, Montréal
D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B. 8 septembre 1893.

Hotels

HOTEL VANCOUVER
MONTREAL
Vis-à-vis de la station du C. P. R.
117 & 119 RUE WINDSOR
JOSEPH DORVAL, Propriétaire
Autrefois de l'hôtel Albion. BELL TÉLÉ. 3558

HOTEL RIENDEAU
La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasses. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.
En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.
A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.
68 et 60 Place Jacques-Cartier
JOS. RIENDEAU,
PROPRIÉTAIRE.

ST. LAWRENCE HALL
Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, il a subi un agrandissement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
Toutes les pièces sont à chauffées à la vapeur
B. HOGAN, propriétaire
H. MONTGOMERY, gérant.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN
Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.
7 beaux volumes de 650 pages reliés 7
$4.50 PAR VOLUME, $4.50
PAYABLE PAR—
Versements de 50c par semaine

Versements de 50c par semaine
Le Dictionnaire Généalogique
est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.
Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Éditeurs
EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL.

ESSAI GRATUIT
AUX HOMMES FAIBLES Les personnes souffrant des suites des erreurs de jeunesse, perte de la vigueur, impuissance, de la varicocèle, etc., trouveront un remède efficace dans les pilules pour les nerfs du professeur DuMoxy; des milliers de cas de la pire espèce qui avaient résisté longtemps aux remèdes ont été guéris parfaitement. 15000 témoignages de toutes les parties du monde. Prix par paquet, $1.00, six pour $5.00; paquet d'essai envoyé au reçu de 10 cents en timbres de poste. Adresse, Dr R. DuMoxy, 81 E. rue Washington, Chicago, Ill., U. S. A. 74-1an

Navigation

QUEBEC STEAMSHIP CO'Y
LE SS. MIRAMICHI
A. BAQUET, Gérant
Doit quitter Montréal,
Samedi, le 28 Avril
Si la navigation est ouverte
Et ensuite durant la saison, tous les LUNDIS alternativement,
Pour Pointe au Père, Gaspé, Malbaie ou Pointe Saint Pierre, Percé, Summerside, Charlettetown et Pictou.
Pour Fret, Traversée et Cabines, s'adresser à
J. C. BROCK, Agent,
221 rue des Commissaires (Bloc de B. yer.)
Ou à H. FOSTER CHAFFEE,
128 rue Saint-Jacques, en face du Bureau de Poste.

Steamers de la Malle Royale
— DE LA —
LIGNE ALLAN
Départs projetés, dont la date peut être changée 1894

Service de la Malle Royale de Liverpool, Londonderry, Halifax et Portland

De Liverpool	VAPEURS	De Port land	De Halifax
8 Fev	Numidian	1 Mars	3 Mars
22 "	Mongolian	15 "	17 "
8 Mars	Laurentian	29 "	31 "
22 "	Parisian	12 Avril	14 Avril
5 Avril	Numidian	29 "	28 "

Les steamers de ce service transportent toutes les classes de passagers. Les salons et les cabines sont au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Ces steamers sont éclairés à la lumière électrique, et ces passagers peuvent s'en servir à toutes les heures de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac. Les salons et les chambres sont chauffés par la vapeur. Le confort dans les cabines est surtout ce qui est le plus remarquable sur ces steamers.

Les steamers partiront de Portland vers 1 h. p. m. les jeudis, ou aussitôt que possible après l'arrivée du train du Grand Tronc, dû à Portland vers midi, et de Halifax vers 1 h p. m. les samedis, ou aussitôt après l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial, dû à Halifax à midi.

Le fret transit sera fait en correspondance avec les steamers quittant Montréal pour Portland ou Halifax :

Via le chemin de fer Canadien du Pacifique à 8.30 p. m. mercredi, arrivant à Portland à 9.30 a. m. jeudi.

Via le chemin de fer Grand Tronc à 10.15 p. m. mercredi, arrivant à Portland à 12.40 p.m. jeudi.

Via le chemin de fer Canadien du Pacifique à 8.00 p. m. jeudi, arrivant à Halifax à 11.00 p. m., vendredi.

Via les chemins de fer du Grand Tronc et Intercolonial à 7.40 a. m., arrivant à Halifax à 1.30 p.m. le samedi.

PRIX DE PASSAGE SUR LES CHEMINS DE FER

De Montréal à Portland, 1re classe $7.50, seconde classe $5.50.

De Montréal à Halifax, 1re classe, $7.50, seconde classe, $5.50.

Les steamers "Parisian", "Sardinian", "Mongolian", "Numidian", transportent des passagers de cabines de 1ère et 2e classe et d'entrepont. Le steamer "Laurentian" n'a de cabines de 1ère classe qu'à son voyage à Liverpool.

PRIX DE PASSAGE
CABINE
Par le steamer "Parisian", $50, $60 et $70; aller et retour $100, $110 et $120.
Par les steamers "Mongolian", "Numidian" et "Laurentian", $40 à $50, $55 à $100, aller et retour.
Cabine de seconde classe pour aller, $30 à $35, aller et retour $65.
Entrepont pour Liverpool, Belfast, Glasgow, Londonderry ou Londres $24.

Service direct de Londres et Portland

De Londres	VAPEURS	De Portland
21 Fév	Brazilian	15 Mars
14 Mars	Monte Videan	4 avril

Et régulièrement ensuite.
Aucun passager n'est transporté par les steamers de Londres.

Service de Glasgow, Londonderry et New-York.
[Ci-devant Ligne de vapeurs de l'Etat]
Du pied de la nouvelle Jetée de la 21e rue Ouest, New-York

De Glasgow	VAPEURS	De New-York	
9 "	*Siberian	1.00 p.m.	1 Mars
16 "	State of California	....	8 "
23 "	*Corean	....	15 "
2 Mars	State of Nebraska	11.00 p.m.	22 "
19 Mars.	*Grecian	....	29 Mars
16 "	*Norwegian	....	5 Avr.
23 "	State of California	3.00 p.m.	12 "
24 "	*Corean	....	19 "
6 Avril	State of Nebraska	2.30 p.m.	26 "

Et chaque semaine ensuite. Les steamers marqués d'une * ne transportent pas de passagers de New-York.

Les steamers "State of California" et "State of Nebraska" sont éclairés à l'électricité, très bien aménagés pour toutes les classes de passagers.

TARIF : Cabines de 1ère classe, $40 à $60. Cabines de 2nde classe, $30. Entrepont à Glasgow, Belfast, Derry ou Liverpool, $24.

Service de la malle de Glasgow, Halifax et Philadelphie

De Glasgow	Vapeurs	De Philadelphie le ou vers le
10 Fév.	Assyrian	3 Mars
24 "	Dominian	17 "
10 Mars	Peruvian	31 "
24 "	Assyrian	14 Avr.

Durant la période ci-dessus, ces steamers n'arrêteront pas à Halifax ni à St-Jean dans la traversée à Glasgow.
Ils ne prennent aucun passager soit pour aller à Philadelphie ou en revenir.

Service de Glasgow, Londonderry, Galway et Boston

De Glasgow à Boston	Vapeurs	De Boston à Glasgow le ou vers le
14 Fév.	Sarmatian	6 Mars.
28 "	Pomeranian	20 "
14 Mars	Carthaginian	3 Avril.
28 "	Sarmatian	17 "
11 Avril	Pomeranian	1er Mai
25 "	Carthaginian	15 "

Et régulièrement ensuite.
Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.